

Les Signes des Temps

„Quand vous verrez toutes ces choses, sachez que le Fils de l'homme est proche et à la porte.“ Matth. 24 : 33.

6^{ME} ANNEE, NO. 2.

BALE (SUISSE), AOUT 1881.

62^{ME} NUMÉRO.

LES SIGNES DES TEMPS

JOURNAL MENSUEL

publié par la Société des Adventistes du Septième Jour.

COMITÉ de la Société. { J. N. Andrews,
J. Erzenberger,
Pierre Schild.

PRIX D'ABONNEMENT FR. 5
par an ou par volume de 12 numéros.

S'adresser : MR J. N. ANDREWS, Bureau des SIGNES DES TEMPS, Bâle, (Suisse).—L'année de ce journal commence au mois de juillet, mais on peut commencer l'abonnement à toute autre époque si on le désire.—Ceux qui veulent nous envoyer de l'argent pour notre journal ou pour des traités peuvent, s'il leur est difficile d'envoyer un mandat, nous envoyer des timbres postes suisses ou français, surtout lorsqu'il ne s'agit que de petites sommes.

Articles Variés.

LES DERNIERS JOURS ET LA MORT

—DE—

MARTIN LUTHER.

PAR C. E. STOWE.

SECOND ET DERNIER ARTICLE.

NOUS arrivons maintenant aux derniers événements de la vie de Luther. Le 14 février 1546 il ordonna deux ministres et reçut la sainte Cène pour la dernière fois. Le lendemain, il fit son dernier sermon, sur Mat. 11 : 25-30.

Le 16 février, pendant le souper, il parla avec beaucoup d'enjouement de la brièveté de la vie humaine. Entre autres remarques, il dit : « Quand un enfant meurt à l'âge d'un an, il s'en trouve probablement mille ou deux mille qui passent avec lui dans l'éternité; mais, si je meurs à soixante-deux ans, il y en aura à peine soixante ou cent de mon âge qui mourront le même jour. » Comme on lui demandait si on reconnaîtra ses amis dans l'autre monde, il répliqua : « Lorsque Adam se réveilla de son sommeil et trouva Eve à son côté, il n'ouvrit pas la bouche de surprise, pour dire, « Qui es-tu? D'où viens-tu? » mais il s'écria : « Os de mes os, et chair de ma chair! » Quoiqu'il ne l'eût jamais vue auparavant, il sentit par la moelle et les os que ce devait être elle, et ne pouvait être une autre; et c'est ce que nous éprouverons quand nous nous réveillerons dans l'éternité, et que nous verrons nos bien-aimés autour de nous. »

Son appétit fut très-bon, et ses repas remarquablement gais; et il faisait la remarque que lorsqu'il retournait dans sa ville natale, la nourriture lui paraissait avoir le même goût que lorsqu'il était jeune garçon.

Au matin du 17 février, il paraissait si

mal, que le comte de Mansfeld le pria de ne pas aller à son travail ce jour-là, mais de garder la chambre. Il y consentit et ne reçut personne, et on lui porta son dîner dans son appartement. Après-midi, pourtant, il dit qu'il ne pouvait supporter de manger ses repas seul, c'était si triste et insociable, il voulait descendre et souper avec la famille. Ses deux fils, son ami le docteur Jonas et son domestique Ambroise étaient près de lui. Il se promenait dans la chambre en long et en large et à la fin il dit : « Je suis né à Eisleben; que serait-ce s'il m'y fallait rester! » Il se plaignit d'avoir de l'oppression pour respirer; il alla à la fenêtre et l'ouvrit; ses lèvres s'agitaient et on entendait un léger murmure, comme s'il eût prononcé une prière fervente. Son serviteur Ambroise, supposant qu'il avait besoin d'assistance, vint doucement derrière lui, et l'entendit parler dans ce sens : « Seigneur Dieu, Père céleste, je t'implore au nom de ton cher Fils, Jésus-Christ, notre Seigneur, que j'ai reconnu et prêché par ta grâce, que tu veuilles, selon ta promesse et pour la gloire de ton nom, entendre favorablement mes prières dans ce moment. Oh! fais que, suivant ta grande miséricorde et ta grande bonté envers moi, la lumière de l'Évangile, qui commence maintenant à luire sur la terre, puisse partout prendre la place de la terrible apostasie des ténèbres et de l'aveuglement du pape, avant le grand jour du Jugement, qui ne saurait être bien éloigné, mais se trouve à la porte; et de plus, garde l'Église de ma chère patrie pure, jusqu'à la fin, dans la ferme profession des vérités de ta sainte Parole, et préserve-la, par ta faveur, afin que le monde entier connaisse que tu m'as envoyé pour faire ton œuvre. Ah! cher Seigneur Dieu, Amen, Amen. » Aucun des assistants ne prononça un mot. Ils étaient sous la même impression que Jacob à Béthel : « Que ce lieu est vénérable! »

Il reprit sa place et dit au Dr. Jonas et à ses fils : « Oh! que je voudrais que cette affaire du comte de Mansfeld fût arrangée, afin que je puisse retourner à la maison et me mettre moi-même dans ma bière pour dormir, et donner mon pauvre corps aux vers! »

Michel Cœlius, ministre d'Eisleben, vint le voir, et Luther lui dit et au Dr. Jonas : « Priez notre cher Seigneur Dieu, qu'il fasse que tout aille bien avec Lui et son Église, car le Concile de Trente est dans une grande rage. » Il se plaignit de douleurs dans la poitrine, et leur demanda de le frictionner avec des flanelles chaudes, ce qu'ils firent. Il se sentit mieux, et à l'heure du souper, il descendit et mangea de bon appétit avec la famille. Observant que la compagnie était presque au désespoir, il commença à converser avec une grande gaieté, et par deux ou trois saillies de son esprit toujours prêt, il les fit tous rire de bon cœur.

Après le souper, il se plaignit de nouveau de douleurs dans la poitrine et demanda d'être frictionné avec des flanelles chaudes.

Ils lui demandèrent de faire chercher un médecin, mais il refusa. A neuf heures, il monta dans sa chambre, avec ses deux fils, Martin et Paul, le Dr. Jonas, le pasteur Cœlius et son serviteur Ambroise. Il se coucha d'abord sur un sofa qui se trouvait dans une petite anti-chambre, qui touchait à sa chambre, et dormit pendant à peu près une heure et demie. Il se réveilla et demanda à Ambroise de chauffer son lit. Il se leva de dessus le sofa, ôta lui-même ses habits, s'enveloppa d'une robe de chambre et alla vers son lit et se coucha. Voyant ses fils et ses autres amis debout autour de lui, dans une grande anxiété, il les invita à aller se coucher; mais ils le prièrent instamment de leur permettre de rester auprès de lui; il ne fit plus d'objections, mais il se tourna, la face du côté de la paroi, et sembla dormir. Son serviteur Ambroise dit qu'il ne fermait pas réellement les yeux, mais il semblait observer attentivement les ombres volantes formées sur la paroi par la lueur vacillante du feu. A onze heures et demie, il dit à son serviteur d'allumer du feu dans la petite chambre; et peu après, il s'écria dans un ton de détresse : « O Seigneur Dieu! » Ses amis furent immédiatement autour de lui, et il dit au Dr. Jonas : « J'ai une grande douleur au cœur, je pense que je suis mourant. » Ils le frictionnèrent de nouveau avec des flanelles, et la triste nouvelle que Luther était mourant, se répandit aussitôt dans la famille et la ville. Les deux principaux médecins de la ville furent bientôt auprès de son lit; le comte de Mansfeld entra avec empressement, apportant des sels d'ammoniaque, alors nouvellement découvert, et fut bientôt suivi par sa femme, la comtesse, par le comte Jean Henri de Schwarzburg et sa dame et le Dr. Aurifaber, l'ami particulier et le biographe de Luther.

Luther se sentit bientôt mieux, se leva sans aide, se promena deux ou trois fois le long de sa chambre et alla dans la petite anti-chambre, et se coucha de nouveau sur le sofa. Il était alors une heure du matin. Peu après qu'il se fut couché, on l'entendit dire en latin : « Père, je remets mon esprit entre tes mains : Tu m'as racheté, ô Seigneur Dieu de vérité. » La comtesse de Mansfeld désirait qu'il prit quelques médecines qu'elle avait apportées; mais il dit que sa chère Catherine, dans son grand souci pour lui, avait préparé, juste avant son départ, une petite caisse de rafraîchissements et de médecines, et que s'il prenait quelque chose, il voulait plutôt prendre de cela. Son fils alla vers sa malle et en sortit ce qu'il lui demandait et le lui donna. Il prit encore une ou deux choses, les porta à ses lèvres et les rendit à son fils en lui disant de les reporter, et de ne jamais oublier la bonté de sa mère. Il dit peu après : « Bon Dieu, j'ai de grandes douleurs, il faut que je m'en aille! » Mr. Cœlius lui dit : « Vénéré père, implorez notre cher Sauveur Jésus-Christ, notre Souverain Sacrificateur, notre seul Mé-

diateur; vous avez fait une grande œuvre pour Lui; Dieu aura pitié de nous; vous guérirez encore.» «Non (dit Luther avec fermeté,) je sens la sueur froide de la mort—je rends l'âme—ma douleur augmente!» Il pria alors en allemand: «Mon Père céleste, Eternel, Dieu très-miséricordieux, Tu m'as révélé ton cher Fils, notre Seigneur Jésus-Christ; je l'ai confessé, je l'ai prêché, je l'adore comme mon seul Sauveur et Rédempteur, pendant que les impies l'injurient, l'outragent et le persécutent. O, prends ma pauvre âme à Toi.» Il dit ensuite en latin, trois fois de suite et rapidement: «Je remets mon esprit entre tes mains.» Il ajouta: «Dieu a tellement aimé le monde, qu'il a donné son Fils unique, afin que quiconque croit en Lui ne périsse point, mais qu'il ait la vie éternelle.» Après un moment de silence, il parla de nouveau en allemand: «O, Père céleste, quoique ce corps tombe en ruine, et que je quitte cette vie, je sais pourtant certainement que je serai pour toujours avec toi, et personne ne peut m'arracher de ta main.» Puis il ajouta d'un ton joyeux, en latin: «Notre Dieu est un Dieu de délivrance—notre Seigneur délivre de la mort.»

Il paraissait décliner rapidement, et la comtesse de Mansfeld lui administra de nouveau quelques cordiaux, et conseilla qu'il fût frictionné avec des spiritueux. Alors le Dr. Jonas lui dit: «Très-cher père, tenez-vous encore à Christ, le Fils de Dieu, notre Sauveur et Rédempteur?» Sa contenance affaiblie s'illumina encore une fois, ses yeux bleu-clair brillèrent d'intelligence, et il répondit, d'un ton distinct et pénétrant: «Oh! oui.» Il croisa ensuite les mains sur sa poitrine, se retourna un peu sur le côté et commença à respirer doucement et tranquillement, comme un enfant endormi. Ses yeux devenaient fixes dans leurs orbites; le teint vitré de la mort se répandait rapidement sur eux, lorsqu'un des veilleurs présents, qui avait été son compagnon d'enfance (et qui, par le mauvais temps, avait souvent porté son favori, le petit Martin, dans ses bras, à l'école,) dans ce terrible moment, oubliant entièrement le puissant réformateur et ne pensant plus qu'à l'ami de son cœur, s'agenouilla près du sofa, et jetant ses bras sur son corps, et sa figure contre sa joue, il s'écria dans le ton plaintif de l'enfance: «Martin, cher Martin, parlez-moi encore une fois!» Mais il n'y eut point de réponse. Le puissant esprit n'était plus. La comtesse de Mansfeld ne voulait pas se laisser persuader qu'il était mort. Même, lorsqu'elle entendit le râle de la mort, et après que tout fut tranquille; quand elle vit ses lèvres ouvertes presque imperceptiblement, et ensuite ne se mouvant plus; encore, avec la persévérance et l'espoir d'une femme, elle s'attachait à observer son visage et frictionnait tantôt ses pieds, tantôt ses mains, avec anxiété, jusqu'à ce que, voyant qu'il devenait froid comme la glace, et qu'elle ne pouvait plus le réchauffer, son espoir s'évanouit, et se détournant, elle se jeta sur une chaise, couvrit sa face, et pleura comme quelqu'un qui refuse d'être consolé.

Luther mourut d'un cancer de l'estomac, ou *angina pectoris*, à deux heures et demie du matin, le mardi, 18 février 1546, à l'âge de soixante-deux ans, trois mois et dix jours. Comme il semblait l'avoir prévu, sa ville natale, par une singulière coïncidence, devint aussi le lieu où il mourut.

La mort de Luther, quoique paisible, et remplie d'une confiance inébranlable en Christ et son Evangile, ne fut pas si joyeuse et extatique que celle de beaucoup de chrétiens d'une vie humble. On peut l'attribuer à deux raisons.

1. Ses espérances personnelles ne furent jamais expansives et joyeuses. Il fut souvent en doute de lui-même; ce ne fut que respectivement à la cause dans laquelle il était engagé qu'il fut toujours parfaitement confiant.

2. Il souffrit probablement, durant tout le temps, des douleurs physiques très-pénibles. Quoiqu'il en parla peu, il est évident, d'après ce qu'il en dit, que ses souffrances étaient extrêmes. Et il dut en être ainsi, car il avait une constitution forte et musculaire à abattre, et une telle nature ne pouvait être renversée dans un temps si court, sans de terribles douleurs.

Au matin du 19 février, le corps de Luther fut enfermé dans une bière de plomb et porté dans l'église de St.-André, à Eisleben, où le Dr. Jonas prêcha sur 1 Thes. 4: 13-18. Dix des principaux citoyens de la ville veillèrent le corps durant la nuit, et de bon matin, le 20, M. Coelius prêcha sur Esa. 57:1. Le corps devait être transporté à Wittemberg pour y être inhumé; et lorsque la triste procession se fut mise en marche, toute la ville et toute la contrée environnante furent abandonnées par leurs habitants qui s'attroupaient après le char funèbre, et témoignaient par leurs pleurs, leurs sanglots et leurs gémissements, combien profondément ils sentaient leur perte. A cinq heures du soir, le convoi arriva devant les murs de Halle, et la foule devint si nombreuse, qu'il fallut deux heures pour faire passer le corbillard à travers les rues, jusqu'à l'église de Ste.-Marie, à une distance de trois cents pieds. Comme le cercueil avançait lentement à travers la masse d'êtres humains, une voix dans la foule entonna le premier cantique que publia Luther:

«Aus tiefer Noth, schrei ich zu dir
Mein Gott, erhör mein Ruf.»

Dans mon angoisse, je crie à toi,
Mon Dieu, prête l'oreille à mes cris.

Et toute la foule se joignit au chant, mais elle avait à peine fini une ligne, que les voix étaient brisées par les sanglots, et tous pleuraient à haute voix. Ensuite, ils recommencèrent à chanter, et ainsi, alternativement, chantant et pleurant, ils déposèrent à la fin, le corps dans l'église de Ste.-Marie; et même alors la foule ne voulut pas se résoudre à se disperser, mais demeura toute la nuit autour de l'église. A six heures du matin, le 21, le convoi se remit en marche, suivi par la même foule en pleurs, et rencontrant partout, sur le chemin, les mêmes démonstrations de douleur. Enfin, le 22 à midi, il arriva devant la première porte de Wittemberg, où il rencontra tous les honneurs que l'on puisse rendre à un prince souverain. La voiture du bourgmestre attendait en dehors de la porte, et dedans se trouvait la veuve avec ses plus jeunes enfants, attendant l'arrivée de ses deux fils aînés et le corps mort de son époux. La mort de Luther donna lieu à bien des scènes touchantes, mais aucune ne fut plus émouvante, plus déchirante que la rencontre de cette mère et ses fils.

Après quelque arrêt, le cortège se dirigea vers l'église du château qui fut immédiatement remplie; toutes les portes et toutes les fenêtres étaient occupées, et toutes les rues et les avenues qui y conduisaient étaient remplies par une foule qui pleurait amèrement. Bugenhagen et Mélanchthon étaient dans la chaire. Le premier se leva, et, avec assez de tranquillité, lut son texte dans 1 Thes. 4: 13, 15; mais au moment où il voulut commencer à prêcher, il fut pris d'un irrésistible accès de pleurs, auquel toute la

congrégation se joignit; et, la contagion passant de l'église dans les rues et les avenues, toute la ville retentit d'un grand cri de deuil.

A la fin, le silence se rétablit, et le sermon fut prononcé. Après le sermon par Bugenhagen, Mélanchthon s'adressa aux membres de l'université, en latin, et le cercueil fut descendu dans le caveau sous la grande aile, non loin de la chaire. La grande assemblée se dispersa et chacun retourna chez soi, se demandant s'il en était bien réellement ainsi, qu'il ne reverrait jamais la noble figure de Luther dans leurs rues, et n'entendrait plus sa voix émouvante dans leurs églises. Il avait vécu, enseigné et prêché à Wittemberg trente-huit ans, et depuis le temps de son arrivée, il avait attiré l'attention, et avait été l'objet d'intérêt de tous les habitants et de tous ceux qui visitaient la ville, et il en est encore ainsi de nos jours.

Après un laps de temps de trois siècles, la ville de Wittemberg, quoique l'une des plus puissantes forteresses et l'une des plus importantes places militaires de l'Europe, et quoiqu'elle ait été la scène où se livrèrent des batailles et des sièges qui eussent immortalisé d'autres villes, est rarement visitée, sauf comme lieu où Luther travailla et où ses os sont enterrés. Même Wallenstein, et Pierre de Russie, et le grand Frédéric, et Napoléon, dont les noms peuvent être lus, étant écrits de leurs propres mains sur les murailles de la chambre d'étude de Luther, furent toujours des hommes de peu d'importance à Wittemberg, et les objets d'un intérêt secondaire; et sentant qu'il en était ainsi, quoique quelques-uns de leurs mouvements les plus importants fussent faits dans la ville et ses abords, ils restèrent rarement longtemps là, et se hâtèrent en général d'en sortir aussitôt qu'ils le purent. La tombe de Luther est gardée par un grillage de fer, et est couverte par une plaque de bronze épaisse et lourde, sur laquelle est gravée la simple inscription suivante: *Martini Lutheri S. Theologie doctoris corpus h. l. s. e. qui anno Christi MDXLVI, XII. Cal. Martii Eyslebii in patria S. M. O. C. V. anno LXIII. MIIDX.*

Quelques années après la mort de Luther, l'empereur Charles V, pendant ses guerres contre les Protestants, assiégea et prit Wittemberg. Le premier lieu dont il s'informa, fut la tombe de Luther. Il lut l'inscription, croisa les bras sur la poitrine et resta pensif, les yeux baissés, absorbé dans ses pensées. Un officier s'avança vers lui et lui dit: «Laissez-moi ouvrir la tombe, et répandre les cendres de cet hérétique aux quatre vents.» Les yeux de Charles s'enflammèrent d'indignation à cette proposition. «Je ne suis pas venu faire la guerre aux morts,» dit-il, «j'ai assez à faire avec les vivants;» et il s'éloigna promptement. Toujours, depuis la fameuse diète de Worms, Charles et Luther avaient manifesté le plus profond respect l'un pour l'autre.

LA PARABOLE DU TRÉSOR CACHÉ,

— DE LA —

PERLE DE GRAND PRIX, DU FILET ET DU
PÈRE DE FAMILLE

PAR MME. E. G. WHITE.

Le Seigneur continua d'instruire le peuple qui l'écoutait par des paraboles, en disant: «Le royaume des cieux est encore semblable à un trésor caché dans un champ, qu'un homme a trouvé, et qu'il cache; et de la joie qu'il en a, il s'en va, et vend tout ce qu'il a, et achète ce champ-là. Le royaume des cieux est encore semblable à un

marchand qui cherche de belles perles; et qui ayant trouvé une perle de grand prix, s'en va et vend tout ce qu'il a, et l'achète.» Mat. 13:44-46. Il y avait en ces jours-là beaucoup de gens qui recherchaient des trésors que l'on supposait avoir été enterrés dans certains endroits, où de grandes villes avaient autrefois existé. Sur la granderoute où Jésus enseignait alors, il n'était point rare de rencontrer des personnes qui étaient venues de très-loin, pour se rendre dans un lieu où l'on supposait qu'un trésor caché pouvait être trouvé. Le désir d'acquérir de grandes richesses les avait engagées à faire un voyage souvent périlleux. Ils avaient abandonné leurs occupations pour se lancer dans une voie aventureuse où l'on trouvait rarement le succès. Mais s'ils se procuraient un petit trésor, ils redoublaient d'efforts, espérant obtenir de grandes richesses. C'est cette classe d'auditeurs que Jésus avait en vue, lorsqu'il illustra ainsi les mystérieuses richesses de sa grâce qui, une fois qu'elles ont attiré le cœur de l'homme, le portent à rechercher des connaissances plus élevées et de plus grandes bénédictions. Plus il goûte la paix de Dieu, plus il désire boire à la source de son amour. Sa soif de justice, son désir et sa recherche de ses trésors augmentent continuellement.

Pour obtenir un grand trésor qui est supposé caché dans un champ, ou une pierre d'une grande et inestimable valeur, l'homme qui recherche les richesses, emploie tout son avoir, et le donne pour acheter le précieux joyau, comptant qu'il augmentera de valeur entre ses mains, et lui apportera la fortune qu'il convoite. Il en devrait être ainsi du chrétien, qui aspire aux richesses du ciel; il devrait laisser de côté toutes les considérations qui mettent des entraves à son bien-être éternel, et employer toutes ses forces dans la poursuite des richesses de l'amour de Christ. Ses talents, ses moyens, son énergie doivent tous être employés de telle manière qu'il puisse obtenir l'approbation de Dieu. Jésus dirige l'esprit de ses auditeurs vers les richesses infinies, cachées où tous peuvent les chercher, sûrs du succès, jamais condamnés au désappointement d'efforts stériles. Il vint du ciel, pour diriger les recherches. Grands et petits, riches et pauvres ont les mêmes droits, et personne n'a besoin de chercher en vain. L'obéissance à sa volonté est la seule condition de succès, et celui qui cherche sincèrement peut bien vendre tout ce qu'il a pour posséder cette bénédiction de l'amour divin—la perle de grand prix.

Il y avait plusieurs pêcheurs dans la multitude qui écoutaient les enseignements de Jésus; c'est pourquoi Jésus prononça une parabole qui devait faire pénétrer sa vérité directement dans l'esprit de ses auditeurs, par une illustration tirée de leur vie journalière. Il dit: «Le royaume des cieux est encore semblable à un filet qui, étant jeté dans la mer, ramasse toutes sortes de choses. Quand il est rempli, les pêcheurs le tirent sur le rivage; et s'étant assis, ils mettent ce qu'il y a de bon à part dans leurs vaisseaux, et ils jettent ce qui ne vaut rien. Il en sera de même à la fin du monde; les anges viendront, et sépareront les méchants du milieu des justes; et ils jetteront les méchants dans la fournaise ardente; c'est là qu'il y aura des pleurs et des grincements de dents.» Mat. 13:47-50. Ici, de nouveau, la séparation des méchants et des justes, à la fin du monde, est imprimée dans l'esprit de ses auditeurs en paroles qu'il n'était pas possible de méprendre.

Jésus avait un sage dessein en faisant usage de tant de paraboles pour enseigner

les mêmes importantes vérités. Toutes les classes de la société étaient devant lui, car c'était un lieu où bien des gens différents se rencontraient dans la poursuite de leurs affaires ou dans leur voyage. En employant une grande variété d'illustrations, il réussissait à atteindre beaucoup d'intelligences. La parabole du semeur et celle du bon grain et de l'ivraie s'appliquaient à tous. Les champs étaient devant eux, et les ouvriers répandant la semence ou moissonnant les premiers grains. De même la moutarde qui croissait d'une manière si luxuriante autour d'eux fournissait une leçon pour tous.

Mais afin de faire comprendre plus intimement ses vérités, il prononça d'autres paraboles, pour répondre à des cas particuliers. Celui qui cherchait les richesses représentait une grande classe de gens qui ne pouvaient qu'être frappés par la parabole du trésor caché. Et pendant que le levain caché dans la farine était une illustration qui pouvait être comprise par tous, elle devait empreindre la vérité dans les esprits des femmes qui comprenaient si bien l'action du levain sur la farine, et elles pourraient en tirer une comparaison frappante, entre cela et l'œuvre de la grâce de Dieu sur le cœur humain. Jésus n'oubliait personne dans ses enseignements, et il se souvenait des humbles avec une tendre miséricorde.

Le Sauveur demanda à ses disciples s'ils comprenaient ces choses. Ils répondirent: «Oui, Seigneur. Et il leur dit: C'est pour cela que tout docteur qui est bien instruit dans ce qui regarde le royaume des cieux, est semblable à un père de famille qui tire de son trésor des choses nouvelles et des choses vieilles.» Mat. 13:51, 52. Dans cette parabole, le Seigneur représente à ses disciples la responsabilité de ceux dont l'œuvre est de donner au monde la lumière qu'ils ont reçue de lui. L'Ancien Testament était alors tout ce qu'il existait des Saintes Ecritures; mais il n'était pas seulement écrit pour les anciens, mais pour tous les siècles et pour tous les peuples.

Jésus voulait que ceux qui enseignent sa doctrine recherchent diligemment le Vieux Testament pour trouver la lumière qui y établit son identité comme le Messie prédit, et révèle au monde la nature de sa mission. L'Ancien et le Nouveau Testament sont inséparables, car tous deux sont les enseignements de Christ. La doctrine des Juifs, qui n'accepte que le Vieux Testament, n'est point à salut, tant qu'ils rejettent le Sauveur dont la vie et le ministère était un accomplissement de la loi et des prophètes. Et la doctrine de ceux qui méprisent le Vieux Testament n'est pas à salut, parce qu'elle rejette ce qui est un témoignage de Christ. Les incrédules commencent par vouloir retrancher le Vieux Testament, et font ensuite un autre pas, en niant la validité du Nouveau, et rejettent ainsi toute la Bible.

Les Juifs ont peu d'influence sur le monde chrétien en montrant l'importance du commandement renfermant la loi obligatoire du Sabbat, parce qu'en montrant les anciens trésors de vérité, ils rejettent les nouveaux et les enseignements personnels de Christ. D'un autre côté, la plus forte raison pour laquelle les chrétiens échouent quand ils engagent les Juifs à accepter les enseignements de Christ, comme le langage de la sagesse divine, c'est que, en montrant les trésors de sa Parole, ils traitent avec mépris les richesses de l'Ancien Testament, qui sont les enseignements primitifs du Fils de Dieu, donnés par le ministère de Moïse.

Ils rejettent la loi proclamée du haut du

Sinaï, et le Sabbat du quatrième commandement, institué dans le jardin d'Eden. Mais le ministre de l'Evangile, qui suit les enseignements de Christ, acquerra une connaissance des deux Testaments, afin de pouvoir les présenter, sous leur vrai jour, au peuple, comme un tout inséparable—l'un dépendant de l'autre, et l'illuminant. Ainsi, comme Jésus instruisait ses disciples, il tirera de son trésor des «choses nouvelles et des choses vieilles.»

En regardant au large dans les nombreux champs où il avait travaillé, Jésus était rempli de compassion pour ceux qui étaient dispersés et l'avaient accepté comme leur Sauveur, et regardaient à lui, pour avoir le pain de vie. Ils lui semblaient être comme des brebis qui seraient sans pasteur, quand il devrait monter au ciel. Avant ses souffrances et sa mort, il était nécessaire qu'il donnât mission à ses disciples d'aller prêcher, comme ses représentants, afin que les croyants pussent les regarder comme des docteurs divinement choisis, de sorte que dans les temps de ténèbres et de découragement qui approchaient, ils ne fussent point laissés sans conseillers. Appelant les douze autour de lui, il leur dit: «La moisson est grande, mais il y a peu d'ouvriers; priez donc le Maître de la moisson d'envoyer des ouvriers dans sa moisson.» Alors, les disciples avaient peu d'expérience dans la prédication des vérités pratiques reçues de leur Maître; mais ils avaient été ses compagnons pendant plusieurs mois, et il les avait envoyés occasionnellement pour travailler seuls pendant un peu de temps, pour les préparer à leur future mission, lorsqu'il ne serait plus avec eux. Mais alors, il les envoya deux à deux, dans différentes directions. Il leur donna le pouvoir de faire des miracles, mais ils ne devaient en aucun cas employer ce pouvoir pour leur propre gloire ou leur propre avantage. Ils n'étaient envoyés que pour quelques jours, et ils n'étaient pas envoyés parmi les étrangers dans cette première tournée, mais vers leurs frères qui devaient préparer leur voie, afin qu'ils pussent avoir accès auprès du peuple, dont beaucoup désiraient sincèrement connaître davantage les doctrines de Christ.

En envoyant ses disciples, Jésus leur apprend comment ils devront entrer dans un bourg ou dans une ville, rechercher ceux qui étaient de bonne réputation, et demeurer avec eux durant le temps qu'ils travailleraient dans cette ville; car l'influence de telles personnes profiterait à la vérité. Mais si les disciples n'étaient pas reçus par ceux chez lesquels ils allaient, ils devaient secouer la poussière de leurs souliers contre la maison qui se fermait devant eux, ou la ville qui refusait d'entendre leur message. Cet acte était calculé pour faire comprendre au peuple l'importance du message évangélique, et le fait qu'il ne pouvait être méprisé ou rejeté impunément. Le grand Maître déclare à ses disciples avec emphase que Sodome et Gomorrhe seraient traitées moins rigoureusement au jour du Jugement que ces villes qui refuseraient de les écouter.

Jésus commanda à ses disciples de faire connaître aux autres ces vérités qui avaient été prononcées devant eux seulement, disant: «Ce que je vous dis dans les ténèbres, dites-le dans la lumière; et ce que vous entendez qu'on vous dit à l'oreille, prêchez-le sur le haut des maisons.» Connaissant la résistance et la persécution qu'ils auraient à rencontrer dans le ministère dans lequel ils étaient sur le point d'entrer, il les fortifie pour leur œuvre, en leur assurant que dans toutes leurs luttes, et dans tous les dangers à venir, Dieu veillera sur eux. Ils devaient

aller sans souci de l'opposition des hommes, ne cherchant qu'à plaire à Dieu, entre les mains duquel ils étaient. «Et ne craignez point ceux qui ôtent la vie du corps, et qui ne peuvent faire mourir l'âme; mais craignez plutôt celui qui peut perdre et l'âme et le corps dans la géhenne.»

Ils devaient aller en avant, rendant témoignage à la vérité, et remettant leur sort entre les mains de leur Père céleste. Jésus les fortifie en leur disant que la Providence divine veille sur leurs vies. «Deux passereaux ne se vendent-ils pas une pite? Et néanmoins il n'en tombera pas un seul à terre, sans la permission de votre Père. Les cheveux mêmes de votre tête sont tous comptés. Ne craignez donc rien; vous valez mieux que beaucoup de passereaux.» Mat. 10: 29-31.

Et il couronne finalement ses instructions et ses encouragements par la grande assurance d'une éternelle récompense pour ceux qui acceptent le Fils de Dieu, et obéissent à ses enseignements, et par une menace contre ceux qui les repousseraient: «Quiconque donc me confessera devant les hommes, je le confesserai aussi devant mon Père qui est aux cieux. Mais quiconque me reniera devant les hommes, je le renierai aussi devant mon Père qui est aux cieux.» Mat. 10: 32, 33.

Ainsi le Sauveur chargea ses disciples d'aller dans le monde pour prêcher sa Parole, guérir les malades et consoler les affligés, comme ils l'avaient vu faire, et ils s'en allèrent, agissant suivant ses directions. La mission des serviteurs de Dieu de nos jours, a la même importance vitale que celle des apôtres que Christ envoya avec des paroles d'instructions si solennelles. L'acceptation ou la rejection du message de Christ assurera les résultats indiqués par le Maître à ses disciples, dans cette occasion solennelle, où il les envoya prêcher sa parole au peuple.

UN VIEIL ARBRE ET SES FRUITS.

PAR A. RUEGGER.

PREMIER ARTICLE.

Ses rameaux s'étendront; il aura la magnificence de l'olivier. Osée 14: 6.

Olivier verdoyant, remarquable par la beauté de son fruit, tel est le nom que l'avait donné l'Éternel. Jér. 11: 16.

Il fait toute chose belle en son temps. Eccl. 3: 11.

Parmi les nombreux noms d'arbres ou de plantes qui viennent assez fréquemment dans la Bible, il en est trois qui se rencontrent dès les premières pages de la Genèse, pour se retrouver à plusieurs reprises dans les différents livres de l'Ancien et du Nouveau Testament. Ce sont:

1° Le *figuier*, dont le nom se présente au lecteur immédiatement après la chute, et qui se retrouve fréquemment à côté de celui de la *vigne*. Il est mentionné comme signe de fertilité et de prospérité.

2° La *vigne*. Le premier vignoble, nous est-il dit, fut planté par Noé. Cette plante est mentionnée 58 fois dans le courant des Écritures saintes. La vigne est l'emblème de la prospérité, de la fécondité et de la richesse.

3° L'*olivier*, dont il est parlé pour la première fois alors que les eaux du déluge se furent retirées. Sa feuille fut la première dépêche transportée au travers de l'espace. Un pigeon fut le messager, et le récepteur fut Noé, l'un des quelques hommes qui subsistaient encore devant Dieu. L'hu-

manité a adopté la feuille de l'olivier comme symbole de paix, tandis que l'arbre est devenu l'emblème de la santé et de l'abondance. L'arbre, sa feuille, ses fruits sont cités à plusieurs reprises dans la Bible, à partir des premières pages de la Genèse, jusqu'aux dernières des Révélations de St.-Jean.

Au reste, cet arbre a joué un grand rôle pour les habitants de la Palestine. A partir de Moïse, il est inscrit à plusieurs reprises dans les annales historiques. Dès les temps anciens, son bois, qui fait à Nice le sujet d'une industrie toute locale, a été utilisé comme ébénisterie de luxe. Il fut employé par Hiram (Adoniram) dans la construction du temple de Jérusalem. Les chérubins qui couvraient l'arche sainte, dans le temple de Salomon, étaient sculptés en bois d'olivier. «Deux chérubins de bois d'olivier dans l'oracle, qui avaient chacun dix coudées de haut.» 1 Rois 6: 23. A l'entrée de l'oracle se trouvait une porte à deux battants de bois d'olivier. 1 Rois 6: 31. A l'entrée du temple, Salomon fit des poteaux de bois d'olivier. 1 Rois 6: 33.

Les poètes, dans tous les âges, ont immortalisé l'olivier par leurs chants. Souvent notre Seigneur s'est dirigé vers le Mont des Oliviers, dans les environs de Jérusalem, pour s'abriter de leur ombre et pour méditer à l'écart. On va même jusqu'à montrer aux voyageurs en Palestine, (Terre-Sainte) tels ou tels troncs vénérables sous lesquels le Fils de Dieu se serait assis.

Mr. Louis Segond rend ainsi compte de sa visite au jardin de Gethsémané:

«Là aussi, se dressent huit oliviers antiques, dont il est impossible de déterminer l'âge. Nous demandons au frère capucin, gardien de ces lieux, quel est celui des oliviers qu'on envisage comme *l'arbre de l'agonie*, près duquel Jésus eut des grumeaux de sang et fut fortifié par un ange. Il répond: «Qui le sait? Les uns disent: C'est celui-ci! Les autres: C'est celui-là! L'un est gros, l'autre est gros, le troisième aussi, etc.» Nous en mesurons un qui a dix mètres de circonférence. Ils ont tous un aspect de vétusté, le tronc garni de trous et de fissures, le feuillage assez misérable et peu abondant.»

La culture de l'olivier et la fabrication de l'huile d'olive remontent à la plus haute antiquité, et constituent de nos jours, la principale richesse agricole des côtes montagneuses du midi de l'Europe. Il n'est pas un lecteur qui ne connaisse cet arbre de nom et le rôle important qu'il joue pour Nice. Une partie essentielle de la richesse des Alpes-Maritimes dépend du rendement de la récolte de ce fruit. J'indiquerai à grands traits les phases principales de la récolte de l'olive et les procédés à l'aide desquels l'huile est extraite du fruit charnu «l'olive.» Envisagés à la lumière de l'Évangile, ces détails permettront quelques rapprochements applicables à la vie spirituelle.

Le dicton populaire niçois: «Quan lon vin ès din la tina l'oli ès din l'oliva» indique l'époque à laquelle la fruit atteint sa maturité. Dès Novembre, lorsque l'année est favorable, il se fait une première récolte des fruits piqués par le «chairon.» Cette cueillette s'opère à la main, à l'aide de paniers. En passant le long des routes et des chemins de la campagne, on voit dans leurs abords les chercheurs isolés ou en groupes, courbés à terre, occupés à ramasser un à un les fruits tombés prématurément.

Cette première récolte s'appelle: «La récolta dai oliva tombadi.» La principale récolte commence vers le milieu de décembre et se poursuit presque sans interruptions pendant les trois à quatre mois suivants.

Celle-ci met sur pied une véritable armée pacifique de travailleurs adultes et non-adultes des deux sexes. Ceux-ci se répandent par bandes dans la campagne, munis du roseau traditionnel «armate de la verga è de la cana» ou encore «armate de lon vergone de la canaire» et pourvus des draps «lei lansa» qui se placent sur le sol, au-dessous des branches pour recevoir les fruits. L'assaut est livré avec ou sans échelles; on fait tomber le fruit en frappant les branches avec de longues cannes et des roseaux légers.

Trois hommes sur un arbre suffisent à occuper en-dessous une femme avec les draps. C'est la cueillette «dai oliva accanadi.» Ce travail se poursuit sans discontinuer jusqu'au printemps. Il faut que l'année soit bien mauvaise pour qu'il soit entièrement abandonné. Les fruits ainsi recueillis sont ensuite transportés dans des sacs ou dans des paniers au bâtiment voisin. Là, selon l'espace que l'on possède, ils sont mis en tas ou en couches dans des chambres. «Gli metton en un moulon dintre una chambra.» De temps en temps on remue ces tas pour éviter qu'ils s'échauffent. «Gli boulegon, che non se scauffon.» Il est moins nécessaire d'y toucher lorsqu'ils sont en couches.

Le moment venu, les olives sont portées en sacs au moulin le plus voisin «au defissis», terme qui vient du mot édifice. Le mouliniste ou «défissier» se charge d'extraire des olives qui lui sont confiées les huiles de première et de seconde qualité, les ressences et en un mot tout ce qui peut s'exprimer du fruit.

La quantité d'huile obtenue par expression varie selon la nature de l'olive, la bonté de l'année et aussi le mode de fabrication. L'huile première extra, *vierge*, ainsi qu'on peut l'appeler, la plus pure, sort du fruit pour ainsi dire d'elle-même, elle s'écoule des olives amassées en tas, sans grande pression. Ceci est cependant rare. Elle est naturellement jaunâtre, couleur de vin blanc et conserve un goût de fruit plus ou moins prononcé, selon que l'olive est plus ou moins mûre. L'huile vierge, que les livres décrivent généralement comme presque blanchâtre, insipide et sans goût, ne devient telle qu'après avoir été blanchie au soufre ou par d'autres moyens.

Voici en abrégé, ce qui se pratique habituellement chez le défissier. Le contenu de 7 à 10 sacs de fruits est versé en couche sur le passage de la meule qui a pour tâche de les écraser et de les réduire en pâte épaisse et d'une couleur foncée. Cette pâte se met dans des sacs de fibres, genre de sparterie grossière, tressée en forme de grands bérêts béarnais, et comme eux, percés d'un trou circulaire. Ces sacs «scourtins ou escourtins» s'empilent les uns sur les autres sous la vis du pressoir en un ou deux rangs, selon la dimension de ce dernier.

L'huile première s'obtient par expression à froid. Lorsqu'elle est suffisamment reposée, elle est limpide, mais elle conserve le goût fruité. Si nous entrons dans un moulin, au moment de ce travail, nous y verrons d'ordinaire quatre hommes cramponnés à l'extrémité de la barre du pressoir. Deux tirent à eux, tandis que les autres poussent devant eux. Ces quatre hommes font l'effet de quatre condamnés, tant ils s'attellent, tirent et poussent, jusqu'à extinction, à cette barre. Cependant les scourtins finissent par céder à cette puissante pression et par s'aplatir.

Alors, le long des fibres, l'œil voit l'huile suintier lentement d'abord, puis couler par petites rigoles dans la direction d'un goulot par lequel elle descend dans un baquet dis-

posé en-dessous, pour sa réception. Il ne faudrait pas croire que cette huile sort jaune, claire et limpide comme celle que nous mangeons. Le produit qui dégoutte le long des scourtins et dans les rigoles est un liquide gras, il est vrai, mais qui par sa couleur obscure rappelle celle de café brouillé avec du marc, provenant d'un fond de cafetière. Ce produit, peu agréable à l'œil est versé dans des cuiviers en fer-blanc. Là, au moyen d'eau bouillante, on la lave pour l'épurer.

On procède comme suit, pour ce lavage: Une pomme d'arrosoir, fixée à un robinet qui domine le cuvier, fait jaillir en tous sens de minces filets d'eau bouillante qui battent ce liquide oléagineux, imbibent toutes les molécules et entraînent au fond du cuvier celles qui le salissent, pendant que l'huile pure, soutenue par sa légèreté spécifique remonte à sa surface. Dans certaines localités où l'on ne fait pas de secondes, les pâtes s'achètent à ce moment pour en faire les huiles pour la savonnerie.

Pour obtenir les «secondes,» le défisseur se sert d'une espèce de récipient appelé la «pista», cuve basse, où l'on triture la pâte en y ajoutant de l'eau bouillante, après quoi on remet le nouvel amalgame dans les scourtins et sous le pressoir. Ce rendement assez abondant donne une huile bonne encore.

Il n'est point cependant le dernier, car en traitant à chaud, c. a. d. en versant de l'eau chaude, sous le pressoir, afin de faciliter l'écoulement de l'huile, on obtient une nouvelle pressée inférieure de qualité, et des résidus qui sont utilisés diversement. Les «eaux sales» font leur dépôt dans divers bassins étagés à la suite les uns des autres. Ce dépôt, une fois desséché par l'action de l'air et du soleil est mis en mottes carrées qui servent d'engrais ou de combustible.

Le défissier garde une mesure d'huile et les eaux sales. Il rend autant de mesures de grignon qu'il a reçu de sacs de fruits. Quant à l'huile, elle se livre dans des outres ou dans des barils de 50 à 80 kilos. Lorsque celle qui est destinée au commerce a fait son repos, qu'elle a été décantée, puis filtrée, elle est mise en jarre, puis en piles.

Elle est alors prête pour la consommation, et, selon qu'elle appartient à telle ou telle pile, elle acquiert sa valeur commerciale définitive.

Nice, mai 1881.

RECETTE POUR FAIRE DU VIN

NON FERMENTÉ.

UN ami qui a une grande expérience dans la manière de faire du vin non fermenté, nous envoie la recette suivante:—

PRENEZ de bonnes grappes savoureuses, douces et complètement mûres. Pressez-les juste assez pour permettre au jus de sortir. Mettez la pulpe dans une presse à vin ou à cidre, mêlez-y un peu de paille propre pour permettre au jus de s'écouler plus facilement. Plus on mettra de raisins et plus on pressera lentement, plus le vin sera clair. Le dernier jus est toujours un peu aigre, et ne devrait pas être employé pour du vin. Mettez le vin aussi vite que possible, dans un vase ou une chaudière émaillée intérieurement, (le cuivre suffit, mais n'est pas aussi bon que la porcelaine) et faites-le chauffer, mais non bouillir, environ deux heures sur un petit feu, jusqu'à ce que tout le marc soit arrivé à la surface et ait été enlevé. On doit constamment l'écrémer, car la pulpe se précipiterait dans le fond et y formerait un

sédiment. Ensuite, pendant que le vin est encore chaud, presque bouillant, mettez-le dans des bouteilles ou des jarres ou bocaux de verre, et cachez-les hermétiquement. Gardez-le dans une place fraîche, comme on le fait pour les fruits que l'on conserve.

LES ANGES NE FUMENT PAS.

M. H— était un ministre méthodiste; il était bon, mais un peu rude dans ses manières, et aimait beaucoup à fumer du tabac.

Un jour, il fut surpris par une averse, dans l'Illinois; il s'approcha d'une petite maison, à peu de distance, et frappa à la porte. Une vieille dame, à l'air rusé, vint demander ce qu'il voulait. Il pria qu'on lui accordât un abri.

«Je ne vous connais pas,» répondit-elle d'un air méfiant.—«Rappelez-vous cette parole de l'Écriture,» dit le ministre: «N'oubliez pas d'exercer l'hospitalité, car c'est par elle que quelques-uns ont logé des anges, sans le savoir.»—«Vous n'avez pas besoin de dire cela,» répliqua-t-elle vivement; «aucun ange ne descendrait ici avec un énorme cigare à la bouche.»

Là-dessus, elle lui ferma la porte au nez, laissant le bon homme à la merci de la pluie, et à ses propres réflexions.

PAIENS CIVILISÉS.

UN dimanche matin, Mme. Livingston Guyer se rendit à l'église très-tard, comme c'était la coutume de Madame, et à chaque pas, les franges de son manteau, garnies de grains, s'entrechoquaient, et les garnitures de glands de sa robe bruissaient, et les grains tintaient autour de son cou, et ses pendeloques en cercle heurtaient son colier, ajoutant au tintement, et les ornements pendillants de son chapeau se heurtaient comme de bruyantes cymbales.

Ce jour-là, un missionnaire occupait la chaire, un homme bruni par le soleil du midi, qui était venu raconter au public policé de New-York quelque chose des obscurs païens que l'Église de Christ essayait de convertir.

Il leur parla des insulaires de Fidji, qui s'équipent de vêtements fantastiques, couverts d'ornements curieux, garnis de franges de grains et de glands. Il décrivit les anneaux qui pendent de leur nez, et les bracelets qui entourent leurs bras et leurs jambes.

L'assemblée écoutait attentivement, et leur air de sainteté disait aussi clairement que des paroles pourraient le dire: «De toutes ces folies, bon Dieu, délivre-nous!»

Un monsieur, habillé à l'ancienne mode, était assis sous la galerie—un Mr. Sens Commun, tout à fait sans prévention et quelque peu impopulaire. Il regarda attentivement Mme. Livingston Guyer, et voyant les franges, les grains et les ornements de sa robe, et les pendeloques qui tombaient de ses oreilles, et les bracelets à ses bras, pensa qu'il y avait une distinction sans différence entre cette femme et une insulaire des îles Fidji.

Le missionnaire parla des femmes du Birman qui colorient leurs visages pour se faire belles, et teignent leurs dents en mâchant des noix de bétel. Il parla aussi des Africaines qui noircissent leurs sourcils avec de l'antimoine, et teignent les ongles de leurs doigts en rouge.

Les visages des auditeurs exprimèrent la surprise à l'ouïe de pratiques tellement contre nature; mais le monsieur à l'ancienne mode, depuis son coin, se mit à considérer

une belle dont le visage était blanchi par quelque préparation à la chaux, et coloré de rouge, et il regarda attentivement les dents d'un homme qui étaient noircies par l'usage du tabac. Il savait de plus, qu'il y avait là dans l'audience des teints blanchis par l'arsenic, des yeux éclairés par l'emploi de la belladone et une quantité de cheveux changés par quelque décoction, de leur couleur naturelle, en une teinte à la mode, et, dût-il lui coûter la vie, il ne pouvait voir en quoi les païens étaient plus mauvais à cet égard, que ce peuple dans son état de haute civilisation.

Le missionnaire informa ses auditeurs que les païens dévots torturaient leurs corps par des compressions surnaturelles, et des attitudes pénibles, pensant apaiser la colère d'une divinité irritée.

Les visages des auditeurs exprimèrent la pitié d'une telle ignorance; mais Mr. Sens Commun jeta les yeux sur un homme dont les bottes étaient des instruments de torture, et sur une femme dont la tête avait une attitude gênée; les épaules s'élevaient péniblement très-haut, et son corps était serré au point que les muscles, les nerfs, le diaphragme, le cœur, les poumons, et le foie, ne pouvaient accomplir l'œuvre que la nature leur a assignée, et, réfléchissant que cette contorsion corporelle était faite dans le but de sacrifier à la déesse de la mode, il se demanda si le missionnaire ne retournerait pas dans les pays étrangers faire le récit de païens civilisés.

Le missionnaire parla de mères païennes qui jettent leurs enfants dans le Gange ou les placent devant le char de Djagernaut, comme offrandes à leurs dieux.

Les auditeurs frémirent à ce monstrueux récit, mais Mr. Sens Commun avait les yeux fixés sur un enfant grelottant dans l'ombre froide de l'église. Son cou et ses bras étaient nus, et ses petits genoux bleuis par le froid mordant, s'entrechoquaient péniblement pendant qu'il attendait sa nourrice qui tenait une discussion interminable avec un joyeux compagnon. Mr. Sens Commun vit que cet enfant appartenait à cette classe trop nombreuse d'enfants voués par leur mère à l'absurdité de vêtements à la mode et abandonnés à l'incapacité des servantes, jusqu'à ce que la maladie et une mort prématurée en soient les résultats; et il se demandait si les mères païennes, dans leurs sacrifices, étaient plus coupables que les mères américaines dans leur négligence.

Le missionnaire parla à ses auditeurs des divisions en castes. Il les informa que les ordres supérieurs méprisaient les castes inférieures, et que si une personne tombe dans un rang inférieur, ses anciens compagnons, dans la caste précédente ont le droit de l'insulter et de lui faire toutes les indignités que peut imaginer leur colère.

Un grand étonnement se lisait sur la figure des auditeurs; mais Mr. Sens Commun regarda fixement une dame du monde qui tournait l'épaule à la pauvre femme qui était assise à côté d'elle, sur le même banc, et ce jour-là même, elle avait refusé de parler à une femme dont la position sociale avait été autrefois égale à la sienne, mais qui, ensuite de revers de fortune, était tombée dans un état inférieur. Il pensa que, avec de tels exemples devant lui, les ordres de castes dans la société païenne, avaient un parallèle dans les divisions sociales des communautés américaines.

Le missionnaire parla à ses auditeurs de la croyance des païens aux oracles et aux auspices, et leur habitude de consulter leurs sorciers et leurs prêtres dans les affaires importantes de la vie.

Les auditeurs sourirent d'un air dédaigneux de leur folie ; mais Mr. Sens Commun pensa aux multitudes qui consultent les diseurs de bonne aventure et les devins dans les affaires importantes, et il voyait devant lui des gens qui croyaient aux signes et aux vieux contes de sorciers, et avaient dernièrement eu confiance en une chose appelée Planchette, et il pensa qu'ils n'étaient pas moins païens que les nations de plusieurs pays étrangers.

Le missionnaire remplit d'horreur ses auditeurs, en racontant que les parents païens vendaient leurs filles qui étaient belles, comme esclaves, et à certain point de vue, les condamnaient à une vie pire que la mort.

Les auditeurs pleurèrent à l'ouïe d'une telle méchanceté ; mais Mr. Sens Commun se rappela une cérémonie de mariage, dans cette église chrétienne, où l'épouse était jeune et belle, et l'époux vieux et mal fait. Il se rappela le sourire du père de l'épouse, lorsqu'il donna la belle jeune fille au vilain étranger, et le dégoût qui se peignait sur le visage de l'épouse, lorsqu'elle se détournait de l'homme qui la réclamait comme sa femme. « Nous la donnons » disaient les parents ; mais ces paroles étaient mensongères. « Nous la vendons », auraient-ils dû dire ; « Nous la vendons comme esclave, pour l'argent et la position. » Ces parents étaient assis dans l'église ce jour-là, et dans leur cœur, condamnaient ce trafic païen ; mais Mr. Sens Commun vit avec son esprit de pénétration, que le contrat chrétien était également criminel.

Le missionnaire parla à l'assemblée des fêtes païennes, avec leurs offrandes d'or, de fruits et de fleurs, et quelquefois, de vies humaines. Il décrivit l'ivrognerie, la débauche et l'immoralité qui accompagnent ces fêtes, en termes qui firent frémir les auditeurs chrétiens.

Mr. Sens Commun remarqua ce frisson avec un sourire sarcastique. Il connaissait des fêtes en Amérique, avec des offrandes d'or, de fruits et de fleurs, et accompagnées d'excès qui sont de vrais suicides. Il savait que la débauche et l'ivrognerie souillaient souvent ces fêtes sociales, et que le ton de la moralité était extrêmement bas. Il pouvait regarder autour de lui dans cette assemblée chrétienne, et voir des hommes qui, dans leurs clubs, n'étaient pas meilleurs que les païens dégradés ; et des femmes qui, dans leurs excès de sociétés mondaines, violaient leur vœu de mariage, d'amour et d'honneur, et sacrifiaient leur pur et vrai caractère de femme à la danse et à la boisson, jusqu'à ne plus pouvoir jeter la pierre de condamnation à leurs sœurs païennes.

Le missionnaire parla aussi à ses auditeurs de la condition abjecte de plusieurs tribus étrangères, qui s'associent entre elles et vivent dans de misérables huttes, dans une atmosphère d'ordures et de dégradation.

L'auditoire se trouvait mal à cette description, et sur les figures incrédules, on lisait le doute si quelque chose de pareil pouvait bien être vrai.

Mr. Sens Commun fronça les sourcils à la vue d'une telle incrédulité, et il eût désiré qu'ils fissent quelques pas avec lui hors de Broadway, où les pauvres de New-York vivent dans des caves, et remplissent des maisons à bail, respirant un air impur et souillé, et menant une vie de la plus basse dégradation et de crime. Il était plus facile de croire aux païens étrangers, avec une telle connaissance des païens d'Amérique.

Le missionnaire parla aussi des nations qui s'agenouillent devant des idoles et des dieux qu'ils ont fait de leurs propres mains.

L'assemblée chrétienne remercia Dieu dévotement de ce qu'ils n'étaient point comme ces pauvres païens ; mais Mr. Sens Commun voyait çà et là dans l'assemblée, des hommes et des femmes qui s'agenouillaient devant Mammon, la Mode, le Plaisir, l'Ambition et un millier de dieux de leurs propres mains.

À la fin du service, le missionnaire fit un puissant appel pour les missions étrangères, et demanda de l'argent pour améliorer la condition de ces obscurs païens.

L'assemblée répondit libéralement à cet appel, car les cœurs avaient été touchés, et Mr. Sens Commun sourit en donnant son approbation. Son sourire fut suivi par la suggestion qu'on devrait souscrire une somme double de la précédente pour améliorer la condition des païens américains, et pour avancer la cause de la mission intérieure.

Les auditeurs furent tout confus et grandement indignés. Ils ne comprirent pas du tout Mr. Sens Commun.—*Harper's Bazar.*

A LA JEUNESSE.

ALEXANDRE LE GRAND.

—LA—

CAMPAGNE EN ASIE-MINEURE.

PAR JACOB ABBOTT.

SECOND ARTICLE.

APRÈS avoir campé sur les bords du Granique, Alexandre se dirigea au sud et suivit les côtes est de la mer Egée. La contrée se soumit généralement à lui sans opposition. Au fait, c'était à peine un territoire persan. Les habitants étaient plutôt d'extraction grecque, et avaient été soumis tantôt aux Grecs, tantôt aux Perses. La conquête de cette contrée consista simplement à changer les gouverneurs des provinces. Alexandre mit tous ses soins à faire comprendre au peuple qu'il n'avait rien à craindre de lui. Il ne permit pas aux soldats de faire aucun dommage. Il protégea toutes les propriétés privées. Il prit seulement possession des citadelles et des propriétés du gouvernement telles qu'il les y trouva, et il continua les mêmes impôts, les mêmes lois et les mêmes tribunaux, tels qu'ils existaient avant son invasion. Les villes et les provinces se soumettaient à lui à mesure qu'il avançait, et en très-peu de temps, toute la partie occidentale de l'Asie-Mineure se soumit paisiblement à son pouvoir.

La narration de cette conquête, telle que la donnent les anciens historiens est semée d'un grand nombre d'aventures et d'incidents variés, qui ajoutent un grand intérêt au récit et font comprendre, d'une manière frappante, le caractère d'Alexandre et l'esprit de ces temps. Dans quelques villes, il y avait des contestations entre les partis des Grecs et des Perses, avant l'arrivée d'Alexandre. A Ephèse, l'animosité avait été si grande, qu'une espèce de guerre civile avait éclaté. Le parti des Grecs l'ayant remporté, ils menacèrent de massacrer les Perses qui habitaient la ville. Alexandre s'interposa aussitôt pour les protéger, quoiqu'ils fussent ses ennemis. La connaissance de cet acte de tolérance et de générosité se répandit dans tout le pays et grandit considérablement l'influence d'Alexandre, et l'estime dont il jouissait déjà.

Suivant la coutume de ces temps-là, la masse des soldats communs se laissait vi-

vement influencer par ce qu'on appelait *omens*, c'est-à-dire, des présages ou signes, qu'on observait dans le vol ou les actes des oiseaux, ou autres choses semblables. Un jour la flotte qui suivait la côte, accompagnant la marche de l'armée, fut cernée dans un golfe par une flotte perse plus forte en nombre. Un des vaisseaux de la flotte macédonienne était ensablé. Un aigle parut au haut du mât et s'y tint perché très-longtemps, regardant du côté de la mer. Parménion dit que comme l'aigle regardait du côté de la mer, cela signifiait que la victoire était de ce côté, qu'il fallait armer la flotte et attaquer les Perses vigoureusement. Mais Alexandre soutint que, comme l'aigle s'était tenu sur un vaisseau échoué, cela signifiait qu'ils devaient chercher la victoire sur la côte. Les présages pouvaient toujours s'interpréter de plusieurs manières quelconques, et un habile général cherchait seulement en eux le moyen de soutenir le courage et la confiance de ses soldats dans les plans qu'ils avaient adoptés sous d'autres considérations. Alexandre savait très-bien qu'il n'était pas un navigateur, et il n'avait point envie de s'engager dans un combat qui, quelle qu'en fût l'issue, ne lui rapporterait aucune gloire.

Quand l'hiver arriva, Alexandre et son armée étaient à environ trois cents ou quatre cents milles de sa patrie, et comme il n'avait pas l'intention d'aller plus loin avant le retour du printemps, il annonça à l'armée que tous ceux qui, officiers ou soldats, s'étaient mariés dans l'année, pouvaient aller à la maison, s'ils le voulaient, et passer l'hiver avec leurs épouses, puis revenir à l'armée au printemps. Il n'y a pas de doute que c'était là une admirable politique ; car comme leur nombre ne pouvait pas être grand, leur absence ne pouvait matériellement affaiblir ses forces, et ils rempliraient toute la Grèce des récits de l'énergie et du courage d'Alexandre, de la noblesse et de la générosité de son caractère. C'était le moyen le plus effectif possible pour répandre en Europe les récits les plus éclatants de ce qu'il avait déjà fait.

En outre, cela dut faire naître un nouveau lien de sympathie entre lui et ses soldats, et augmenta beaucoup l'attachement de ceux qui s'en allaient, comme de ceux qui restaient. Et quoique Alexandre dût comprendre tous les avantages de cet acte, personne n'eût jamais pensé à un tel plan, et ne l'eût adopté, à moins d'être habitué à considérer, dans ses relations avec d'autres, les sentiments et les affections du cœur, et à en tenir compte par esprit de sympathie. Les soldats qui s'étaient mariés dans l'année, pleins d'allégresse, et de plaisir, partirent pour retourner en Grèce, en un détachement sous les ordres de trois généraux, nouveaux mariés également.

Alexandre, pourtant, n'avait pas la pensée de demeurer oisif durant l'hiver. Il alla de province en province, de ville en ville, rencontrant toutes espèces d'aventures. Il suivit d'abord la côte sud jusqu'à ce qu'il arriva près d'une chaîne de montagnes appelée Taurus, qui s'étend jusqu'à la côte, où elle se termine brusquement en rochers escarpés et en précipices, ne laissant qu'un étroit passage entre elles et les eaux en-dessus. Ce passage était parfois couvert et parfois découvert. Il est vrai qu'il y a peu de marée dans la Méditerranée, mais le niveau des eaux, le long des côtes, est considérablement altéré par l'action continuelle des vents et des orages, tantôt d'un côté, tantôt d'un autre. Les eaux étaient hautes quand Alexandre atteignit ce passage ; pourtant il décida d'y faire passer son armée. Il y avait un autre passage en arrière, dans

les montagnes, mais Alexandre semblait disposé à satisfaire l'amour des aventures dont son armée paraissait animée, en l'exposant à une nouvelle espèce de danger. Ils défilèrent donc parmi ces rochers, marchant, dit-on, parfois, dans l'eau jusqu'à la ceinture, la vague roulant continuellement sur eux depuis le large.

Enfin ayant réussi à tourner sain et sauf les monts sourcilleux du Taurus, Alexandre se tourna vers le nord et s'avança au cœur même de l'Asie-Mineure. Mais pour cela, il devait traverser les chaînes de montagnes qu'il avait tournées auparavant; et comme c'était pendant l'hiver, son armée fut un moment enveloppée dans les neiges et les orages, au milieu de défilés sauvages et effrayants. Ils avaient là, outre les dangers et les difficultés du chemin et de la saison, à affronter l'hostilité de leurs ennemis, car les tribus qui peuplaient ces montagnes s'étaient rassemblées pour lui disputer le passage. Alexandre fut victorieux et il atteignit bientôt une vallée arrosée par un fleuve appelé Méandre. Ses belles sinuosités, à travers de vertes et fertiles vallées, étaient si renommées, que l'on appelle de nos jours *méandres* les circuits que fait tout cours d'eau qui imite ce fleuve.

Pendant tout ce temps, Parménion était demeuré dans la partie occidentale de l'Asie-Mineure avec un corps considérable de l'armée. Comme le printemps approchait, Alexandre lui envoya l'ordre de se rendre à Gordium, où il se rendait lui-même pour le rejoindre. Il donna également ordre que le détachement qui s'était rendu à la maison, devait, après avoir traversé l'Hellespont, à son retour, se diriger à l'est sur Gordium, faisant ainsi de cette ville le rendez-vous général de l'armée pour commencer la prochaine campagne.

Une des raisons pour lesquelles Alexandre désirait se rendre à Gordium, c'est qu'il souhaitait défaire le fameux nœud gordien. Voici l'histoire de ce nœud gordien. Gordius était un fermier montagnard. Un jour qu'il labourait, un aigle descendit de la nue et se posa sur son joug, et y demeura jusqu'à ce qu'il eut achevé de labourer. C'était un augure, mais quelle en était la signification? Gordius n'en savait rien, et il se rendit pour cela dans une ville voisine, afin de consulter les prophètes et les devins. Sur son chemin, il rencontra une jeune fille qui, comme Rebecca aux jours d'Abraham, s'en allait puiser de l'eau. Gordius engagea une conversation avec elle, et lui raconta l'événement qui l'avait si fort intéressé. La jeune fille lui conseilla de s'en retourner et d'offrir un sacrifice à Jupiter. Finalement, elle consentit à s'en retourner avec lui, et à lui aider. La fin de cette affaire est qu'elle devint sa femme, et qu'ils vécurent paisiblement ensemble bien des années sur leur ferme.

Ils eurent un fils nommé Midas. Le père et la mère avaient la coutume de sortir quelquefois dans leur char ou voiture, tiré par des bœufs que Midas conduisait. Un jour ils se rendaient ainsi dans la ville, dans un moment où une assemblée était réunie dans un état de grande perplexité à cause de dissensions et de contestations civiles existant dans la contrée. Ils venaient justement de consulter l'oracle pour savoir ce qu'ils auraient à faire. L'oracle dit «qu'un char leur amènerait un roi qui mettrait fin à leurs éternelles disputes.» Juste en ce moment, apparut Midas, conduisant le char sur lequel son père et sa mère étaient assis. L'assemblée pensa aussitôt que ce devait être le char dont avait parlé l'oracle, et ils nommèrent Gordius roi par acclamation. Ils

prirent le char et le joug comme reliques sacrées; ils les consacrèrent à Jupiter; et Gordius attacha le joug au timon du char par une lanière de cuir, en faisant un nœud si serré et si compliqué, que personne ne pouvait plus le dénouer. On l'appela le nœud gordien. L'oracle avait dit quelque temps après, que celui qui dénouerait ce nœud deviendrait le maître de l'Asie. Jusqu'alors, personne n'avait réussi.

Alexandre avait un grand désir de voir ce nœud et d'essayer ce qu'il pouvait faire. Il alla donc au temple où le char sacré avait été déposé, et après avoir regardé le nœud, et s'être assuré qu'il était inutile d'essayer de le défaire, il le coupa en morceaux avec son épée. On ne peut dire jusqu'à quel point les détails de ce récit sont vrais, et jusqu'où va la fiction; quoiqu'il en soit, cette histoire telle qu'elle a été racontée, a passé de génération en génération dans toutes les contrées de l'Europe, depuis deux mille ans, et jusqu'à nos jours on a appelé «couper le nœud gordien», toute entreprise difficile d'où l'on sortait par l'emploi d'un moyen violent.

A la fin, toute l'armée fut rassemblée, et le roi recommença son entreprise. Il avança avec succès pendant quelques semaines, se dirigeant au sud-est et plaçant toute la contrée sous sa domination, jusqu'à ce que, arrivant à Tarse, il se passa un événement qui faillit presque mettre fin à sa carrière. Quelques circonstances l'engageaient à faire hâter l'arrivée de l'armée à Tarse, et comme le jour était chaud, il se trouva abattu par la fatigue et la chaleur. Dans cet état, il alla se plonger tout à coup dans le Cydnus pour se baigner.

Or le Cydnus est un petit torrent coulant près de Tarse, et descendant du Mont Taurus à peu de distance de la ville. De tels cours d'eau sont toujours froids. Alexandre fut aussitôt saisi d'un violent frisson, et on le sortit de l'eau tremblant excessivement, et il finit par s'évanouir. Ils crurent qu'il mourait. Ils le portèrent dans sa tente, et la nouvelle du danger de leur chef ayant parcouru le camp, toute l'armée, officiers et soldats furent plongés dans la plus grande consternation et dans la plus grande douleur.

Une fièvre violente et prolongée se déclara. Pendant cet état de fièvre, il se passa un incident qui montre d'une manière frappante la hardiesse et l'originalité du caractère d'Alexandre. Le nom de son médecin était Philippe. Philippe lui avait préparé un remède particulier qui, semble-t-il, exigea quelques jours pour être préparé. Juste avant qu'il lui fût présenté, Alexandre reçut une lettre de Parménion l'informant qu'il avait quelques bonnes raisons de croire que son médecin avait été suborné par les Perses, pour le tuer pendant sa maladie, en lui administrant du poison, mêlé à de la médecine. Il écrivait, disait-il, pour le mettre en garde contre toute médecine que Philippe pourrait lui offrir.

Alexandre mit la lettre sous son oreiller et n'en communiqua le contenu à personne. A la fin, quand la médecine fut prête, Philippe l'apporta. Alexandre prit d'une main la coupe qui la contenait et de l'autre, il présenta à Philippe la communication qu'il avait reçue de Parménion, en disant: «Lisez cette lettre.» Aussitôt que Philippe eut fini de la lire et fut prêt à le regarder, Alexandre but la médecine en entier et posa la coupe d'un air de parfaite confiance, comme s'il n'avait rien à craindre.

Quelques personnes pensent qu'il avait surveillé le visage de son médecin pendant qu'il lisait la lettre, et qu'il fut engagé à prendre la médecine par la confiance qu'il

avait de pouvoir discerner à l'air de quelqu'un, la culpabilité ou l'innocence, étant accusé de cette manière. D'autres pensent que c'était l'expression de la foi entière dans l'intégrité et la fidélité de son serviteur, et qu'il fit cela pour montrer d'une manière frappante et décisive, et en même temps délicate, qu'il ne soupçonnait pas ses amis et qu'il ne mettait pas facilement en doute leur fidélité. En tout cas, Philippe fut extrêmement touché du procédé, et Alexandre guérit.

Alexandre avait alors traversé l'Asie-Mineure dans toute son étendue, et avait soumis toute la contrée à sa domination. Il s'avançait en ce moment vers la Syrie et la Palestine qui se trouvent sur la côte orientale de la Méditerranée. Pour pénétrer dans ce nouveau territoire, il avait à traverser une étroite plaine située entre les montagnes et la mer, vers un lieu appelé Issus. Il rencontra là le gros de l'armée des Perses, et la grande bataille d'Issus y fut livrée.—Le récit de cette bataille fera le sujet de notre prochain article.

RAPPORT MISSIONNAIRE DE BALE.

(JUIN ET JUILLET).

LES SIGNES expédiés	4,689
„Stimme der Wahrheit“ expédiés	2,703
Lettres imprimées	1,793
Lettres missionnaires écrites	7
Lettres missionnaires reçues	31
Abonnements aux SIGNES	8
“ au „Stimme“	3
Pages de traités distribuées	361
Traités vendus	Fr. 7.40
Dons à l'Œuvre	Fr. 19.10

CATALOGUE DES PUBLICATIONS FRANÇAISES.

LA SOCIÉTÉ DES ADVENTISTES DU SEPTIÈME JOUR tient en vente les brochures et les traités suivants:

1. *Le Règne Millénaire. † 16 pages. 10 cts.
2. *Le Second Avènement; Objet et proximité de cet Événement, et Manière dont il aura lieu. 32 pages. 20 cts.
3. *Les Deux Trônes, représentant le Royaume de la Grâce et le Royaume de la Gloire. 32 pages. 20 cts.
4. *Le Jugement, ou les Enseignes de Daniel conduisant vers la Sainte Cité. 16 pages. 10 cts.
5. *Le Sanctuaire de la Bible. † 20 pages. 15 cts.
6. *Quel Jour Observerez-vous et pourquoi? 8 pages. 5 cts.
7. Explication de Matthieu Vingt-Quatre, ou Signes frappants de la Seconde Venue de Christ. 56 pages avec couverture. 50 cts.
8. Le Sabbat de la Bible. † 32 pages. 20 cts.
9. Le Premier Message d'Apocalypse. † 16 pages 10 cts.
10. Le Second “ “ “ “ 10 cts.
11. Le Troisième “ “ “ “ 32 “ 20 cts.
12. Perpétuité des Dix Commandements. 40 pages. 25 cts.
13. *Les Souffrances de Christ. 32 pages. 20 cts.
14. *Les Deux Lois. † 16 pages. 10 cts.
15. La Loi et l'Évangile. 16 pages. 10 cts.
16. Le Sabbat dans la Prophétie. 32 pages. 20 cts.
17. *La Vérité Présente. 24 pages. 15 cts.
18. *L'Esprit de Prophétie. 16 pages. 10 cts.
19. Le Mémorial du Créateur. 16 pages. 10 cts.
20. Le Salut par Christ. 16 pages. 10 cts.
21. Christ dans l'Ancien Testament. 16 pages. 10 cts.
22. *Pouvons-nous Savoir? † 8 pages. 5 cts.
23. L'Avènement de Christ, sa Nature et la Purification du Sanctuaire. 48 pages. 30 cts.
24. Le Septième Jour. 8 pages. 5 cts.
25. *La Fin est-elle proche? 8 pages. 5 cts.
26. *Le Sabbat de L'Éternel. † 16 pages. 10 cts.
27. *L'Homme est-il Immortel? † 8 pages 5 cts.

Les traités marqués d'un astérisque (*) sont aussi imprimés en allemand, et ceux qui sont marqués d'une croix (†) sont imprimés en italien.

➡ S'adresser: Mr J. N. ANDREWS, Bureau des SIGNES DES TEMPS, Bâle, Suisse.

LES SIGNES DES TEMPS

„Heureux ceux qui font ses commandements“

BALE (SUISSE), AOUT 1881.

JAMES WHITE, J. N. ANDREWS, URIAH SMITH,	} RÉDACTEURS

* LE CARACTÈRE DE TIMOTHÉE.

ST.-PAUL est le ministre le plus éminent de la dispensation évangélique. Quoique Timothée, dans sa jeunesse, eût travaillé avec St.-Paul durant les dernières années du ministère de l'apôtre, il appartient proprement, non à la première génération des ministres chrétiens, mais à la seconde, et il fut le ministre le plus éminent de cette génération. St.-Paul parle de lui de la manière la plus affectueuse, comme son propre fils en la foi, et comme un homme dont l'excellent caractère était digne de la plus haute estime.

Son exemple est placé dans la Bible par l'Esprit de Dieu, afin qu'il soit étudié par l'Eglise chrétienne, dans tous les âges. Il est probable que le père de Timothée n'était pas chrétien. Il n'est rien dit, du moins, concernant sa piété. Mais la mère et la grand-mère de Timothée étaient des personnes d'une grande piété. 2 Tim. 1 : 5. Dès sa plus tendre enfance, Timothée fut instruit dans les Saintes Ecritures. 2 Tim. 3 : 15. Il mit à profit ces instructions en soumettant son cœur à l'Esprit de Dieu, et en obéissant aux vérités qu'il apprit de la Bible.

Lorsque St.-Paul visita Derbe et Lystre, pour la seconde fois, il est dit qu'il trouva là un disciple nommé Timothée, qui avait un bon témoignage des frères, et il résolut de le prendre avec lui, pour l'assister dans son œuvre. Act. 16 : 1-3. Il appelle Timothée son propre fils en la foi (1 Tim. 1 : 2), et il est probable qu'il fut converti au temps de la première visite de St.-Paul à Lystre et à Derbe. Act. 14 : 6, 7. Jean, surnommé Marc, quelques années auparavant, avait essayé de voyager avec St.-Paul, et de lui aider dans son œuvre. Mais ce travail était si pénible et dangereux, que Marc se découragea et retourna à Jérusalem. Act. 12 : 25 ; 13 : 13 ; 15 : 37, 38. Mais on ne voit rien de pareil dans la conduite de Timothée. Il calcula la dépense, et, étant une fois entré dans l'œuvre, rien ne pouvait jamais l'en détourner, ni la persécution, ni la pauvreté, ni le besoin, ni les puissantes tentations de Satan. Il n'estimait point que sa propre vie lui fût précieuse. Il souffrit pour l'Evangile, par la force que Dieu lui donna. 2 Tim. 1 : 8. Il connut parfaitement la manière de vivre de l'apôtre Paul et fut témoin de ses persécutions et de ses afflictions qu'il partagea. 2 Tim. 3 : 10, 11. Comme un fils, il servit avec l'apôtre dans le ministère de l'Evangile. Phil. 2 : 22. Et St.-Paul lui accorde cette louange remarquable : « Car je n'ai personne d'une pareille affection, ni qui s'intéresse plus sincèrement dans ce qui vous regarde ; parce que tous cherchent

leurs propres intérêts, et non ceux de Jésus-Christ. » Versets 20, 21.

Timothée n'était pas l'unique aide que St.-Paul eût alors, et il n'était pas non plus le seul qui eût le talent de prêcher d'une manière capable et impressive. Il y avait d'autres ministres de Christ, et d'autres aides dans l'œuvre de l'Evangile, avec l'apôtre, à cette époque, mais dans le jugement de St.-Paul, Timothée était le seul dont le mobile était sincère, et dont les motifs n'étaient que pureté. D'autres prêchaient Christ et la vérité ; mais la gloire de Dieu, le salut des âmes et l'amour de Christ n'étaient point les seuls motifs qui les faisaient agir. Leur propre honneur, ou leurs intérêts mondains, ou leur propre volonté avaient quelque chose à faire dans ce qu'ils faisaient pour la cause de Christ. Ils servaient Christ en partie ; mais en même temps, ils recherchaient leur propre intérêt et étaient poussés par des motifs égoïstes dans diverses manières, pendant qu'ils faisaient l'œuvre de Christ.

Il n'en était pas ainsi de Timothée. Il avait considéré la loi de Dieu, et avait vu que cette loi réclame un amour suprême pour Dieu, amour qui engage et exerce toutes les puissances de la nature de l'homme. Il avait étudié la vie de Christ, et partout dans cette vie, il avait vu la perfection et l'excellence d'un amour désintéressé. Il avait été témoin de la vie de St.-Paul, et il chercha à suivre Paul comme Paul suivait Christ. Il chercha à supporter le fardeau de l'œuvre sans murmurer. Il chercha à faire la volonté de Christ sans jamais essayer de faire servir cette œuvre à ses propres intérêts. Il ne s'enquerrait pas de ce qui lui serait le plus profitable, mais de ce qui rendait le plus honorable la cause de Christ. Il ne cherchait pas à éviter les fardeaux de l'œuvre et à les rejeter sur d'autres ; mais il portait gaiement ces fardeaux, sans murmurer. Il n'était pas malheureux de ce que d'autres étaient plus honorés que lui. Il savait qu'il devait paraître en jugement, et il n'avait qu'une crainte, c'est de ne pas obtenir l'approbation du Juge au dernier jour.

D'où vient l'excellence du caractère de Timothée ? Comme St.-Paul et comme Elie, c'était un homme sujet aux mêmes infirmités que nous. Act. 14 : 14, 15 ; Jac. 5 : 17. Mais la grâce de Dieu avait changé le cœur de Timothée. L'œuvre commença dans son jeune âge, la première fois qu'il se repentit de ses péchés et qu'on lui enseigna à croire au Seigneur Jésus-Christ. Cette œuvre progressa chez lui jour après jour, pendant toute sa vie. Comme ministre de Christ, nous voyons en lui un exemple remarquable de désintéressement ; il ne recherchait pas son propre avancement, ni son propre plaisir, ni son propre intérêt mondain. Mais la noblesse et l'excellence du caractère de Timothée ne furent pas développées dans un moment. Il eut bien des luttes terribles à soutenir contre son propre cœur. Il y eut un nombre immense d'occasions où il dut choisir entre son propre intérêt égoïste et l'intérêt de la cause de Christ. Et de la même manière, il fut éprouvé par les plaisirs, les honneurs et les vanités de cette vie. Il ne

fut pas porté seulement une fois, ni deux fois, ni cent fois, à choisir entre la gloire de Dieu et ses propres désirs égoïstes. Il fut mis à cette épreuve un nombre de fois infini, et à l'heure de la lutte, quand il sentait la grande force de la tentation, il recourait à Dieu pour obtenir du secours.

Dans cette lutte, Timothée vainquit Satan en revêtant toutes les armes de Dieu, et en priant et en veillant en tout temps, avec persévérance. Eph. 6 : 11-18. D'autres ministres de Christ pensaient que c'était assez de prêcher la vérité à d'autres ; mais Timothée pratiquait dans sa propre vie ce qu'il prêchait comme ministre de Christ. C'était de peu de conséquence pour Timothée que d'autres appréciaient le sacrifice qu'il faisait, ou comprissent les motifs par lesquels il agissait. Son œuvre était découverte aux yeux de Dieu, et il savait qu'au dernier jour, il serait jugé selon ses œuvres.

Il a laissé un exemple digne d'être imité par tout ministre et disciple de Christ, quelque humble que fût son lot. Il a montré l'excellence de la religion de Christ et la puissance de la grâce pour triompher des faiblesses de la nature humaine. Il a achevé sa course avec joie. Il dort en Jésus, attendant le triomphe final des saints. Il lui sera dit : « Cela va bien, » parce qu'il a bien fait, et il entrera dans la joie de son Seigneur, la joie que Christ éprouvera en voyant ceux qui auront été sauvés par ses efforts. L'excellente grâce de Christ est aussi capable de transformer nos natures, si, comme Timothée, nous consentons à y obéir.

J. N. A.

RELATION ENTRE LA LOI ET LA GRACE DE DIEU.

PREMIER ARTICLE.

CHAPITRE I.

NOTES SUR EXODE 20, PAGES 1 ET 2.

Nous avons un ami dans la Nouvelle-Zélande qui manifeste un grand intérêt pour notre journal, quoique nous ne soyons point d'accord concernant la loi de Dieu. Il suppose que la loi de Dieu a été mise de côté par la grâce de Dieu, et il pense que c'est une grande erreur de notre part, d'enseigner que ceux qui sont sauvés par grâce ont besoin de garder les commandements de Dieu. Il suppose que la grâce de Dieu et la loi de Dieu sont des éléments sans affinité, qui ne pourront jamais être unis. Il a donc fait les frais de faire imprimer un traité pour l'avantage des Adventistes du septième jour. Ce traité est tiré de notes sur Ex. 20 d'un écrivain qu'il désigne sous les initiales C. H. M. Il nous a obligeamment envoyé un exemplaire de ce traité et nous voulons respectueusement l'examiner. L'extrait suivant constitue la première partie de ce traité :

Il est de la plus grande importance de comprendre le vrai caractère et l'objet de la loi morale, telle qu'elle est donnée dans ce chapitre. Il y a une tendance dans l'esprit à confondre les principes de la loi et de la grâce, de sorte que ni l'une ni l'autre ne peuvent être comprises. La loi perd sa sévère et inflexible majesté, et la grâce est dépouillée de ses divines attractions. Les saintes réclamations de Dieu restent sans réponses, et les profonds et multiples besoins du pécheur restent hors d'atteinte par le système anormal, inventé par ceux qui essaient de mêler la loi et la grâce. Dans le fait, elles ne peuvent jamais être unies, car elles sont aussi distinctes que deux choses

peuvent l'être. La loi montre ce que l'homme doit être; la grâce montre ce que Dieu est. Comment ces deux choses peuvent-elles jamais être mises dans un système? Comment le pécheur peut-il jamais être sauvé par un système formé à demi de loi, à demi de grâce? Impossible. Cela doit être l'un ou l'autre.

La loi a quelquefois été nommée „la copie de la pensée de Dieu.“ Cette définition est entièrement défectueuse. Si nous disions que la loi est une copie de la pensée de Dieu à l'égard de ce que l'homme doit être, nous serions plus près de la vérité. Si je dois regarder les dix commandements comme la copie de la pensée de Dieu, alors je demande: N'y a-t-il rien dans la pensée de Dieu, sinon, „Tu dois“ et „Tu ne dois pas“? N'y a-t-il point de grâce? Point de miséricorde? Point d'amour? Ne dira-t-il rien des profonds secrets de cet amour qui habite dans son cœur? N'y a-t-il rien dans son caractère divin, si ce n'est de sévères exigences et des défenses? S'il en était ainsi, nous devrions dire: „Dieu est loi,“ au lieu de „Dieu est amour.“ Mais, béni soit son nom, il y a plus, en son cœur, que ce qui pouvait être renfermé dans les „dix paroles“ prononcées sur la montagne enflammée. Si je désire voir ce que Dieu est, je dois regarder à Christ; „car toute la plénitude de la Divinité habite en lui corporellement.“ (Col. 2:9.) „La loi a été donnée par Moïse, mais la grâce et la vérité sont venues par Jésus-Christ.“ (Jean 1:17.) Assurément, la vérité était en quelque mesure dans la loi. Elle contenait la vérité quant à ce que l'homme devrait être. Comme toute autre chose émanant de Dieu, elle était parfaite jusqu'au point où elle s'étendait—parfaite quant à l'objet pour lequel elle fut donnée; mais cet objet ne devait, en aucune manière, renfermer, à la vue des pécheurs coupables, la nature et le caractère de Dieu. Il n'y avait là ni grâce, ni miséricorde. „Si quelqu'un avait violé la loi de Moïse, il mourait sans miséricorde.“ (Héb. 10:28.) „L'homme qui les accomplit vivra par elle.“ (Lév. 18:5; Rom. 10:5.) „Maudit est celui qui ne persévère pas à faire les paroles de cette loi.“ (Deut. 27:26; Gal. 3:10.) Ceci n'était pas la grâce. Ce n'est pas à Sinai que nous devons aller chercher quelque chose de semblable. Là, Jéhovah se révéla dans sa terrible majesté, au milieu de la fumée, de l'obscurité, de la tempête, du tonnerre et des éclairs. Ce n'était point là les circonstances qui accompagnent une économie de grâce et de miséricorde; mais elles convenaient bien à une économie de vérité et de justice; et la loi était telle, et rien d'autre.

Dans la loi, Dieu exprime ce que l'homme doit être, et prononce une malédiction sur lui, s'il n'est point tel. Mais l'homme trouve, quand il se voit à la lumière de la loi, qu'il est justement l'être que la loi condamne. Comment doit-il donc avoir la vie par elle? Elle propose la vie et la justice comme fins à atteindre, en la gardant, mais elle prouve, dès le début, que nous sommes dans un état de mort et d'injustice. Nous avons besoin, dès le commencement, des choses mêmes que la loi propose pour être gagnées à la fin. Comment pouvons-nous donc les gagner? Afin d'accomplir ce que la loi demande, il faut que j'aie la vie; et afin d'être ce que la loi exige, il faut que j'aie la justice; et si je n'ai pas l'un et l'autre, je suis „maudit.“ Mais le fait est que je n'ai ni l'un ni l'autre. Que dois-je faire? Voilà la question. Que ceux qui „désirent être docteurs de la loi,“ donnent une réponse. Qu'ils fournissent une réponse satisfaisante à une conscience droite, courbée sous le sentiment de la spiritualité et de l'inflexibilité de la loi, et le sentiment de posséder un cœur désespérément charnel.

CHAPITRE II.

RÉPONSE:—MONTRANT L'ERREUR DE MR. C. H. M., QUI ENSEIGNE QUE LA GRÂCE NE PEUT COOPÉRER AVEC LE DÉCALOGUE.

IL est bon de remarquer avant tout, que Mr. C. H. M. traite de la loi contenue dans Ex. 20, c'est-à-dire des dix commandements, et qu'il appelle cette loi la loi morale. Nous savons donc de quoi traite ce dont nous parlons. Ce n'est point le système entier de lois révélées dans les livres de Moïse, avec les rites lévitiques et cérémoniels, mais c'est la loi que Dieu écrivit de son propre doigt sur deux tables de pierre, et que Mr. C. H. M. appelle avec raison la loi morale. C'est entre cette loi et la grâce que Mr. C. H. M. suppose qu'il existe un antagonisme, et il proteste fortement contre un système qui consiste à donner part égale à la loi et à la grâce. Si la grâce est mêlée à la loi, la loi

perd sa majesté. Si la loi est mêlée à la grâce, alors la grâce perd tous ses divins attrait. Il dit que la loi et la grâce de Dieu ne peuvent jamais être unies, car elles sont aussi distinctes que deux choses peuvent l'être.

Nous savons ce qu'il entend par la loi de Dieu. Ce sont les justes demandes de Dieu telles qu'elles sont exprimées dans le Décalogue, et nous supposons que, par la grâce de Dieu, il entend ce que nous comprenons par ce terme, la miséricorde de Dieu, étendue aux hommes pécheurs par Jésus-Christ. La difficulté, dans l'esprit de Mr. C. H. M. semble être ceci: que si Dieu maintient les justes exigences de sa loi, il ne peut faire miséricorde aux pécheurs; et que, d'un autre côté, s'il sauve les hommes par la grâce de notre Seigneur Jésus-Christ, cela ne peut se faire qu'en mettant de côté la loi de Dieu. Mais ce sont de grandes erreurs, comme nous allons essayer de le démontrer. L'Évangile de notre Seigneur Jésus-Christ résout le problème qui trouble Mr. C. H. M., et montre comment Dieu peut être juste, et pourtant justifier le pécheur qui se repent, ou comment Dieu peut maintenir sa loi, et pourtant sauver les hommes par sa grâce.

Avant d'entreprendre la solution de ce problème, nous voulons citer quelques exemples où la loi de Dieu et la grâce de Dieu agissent en parfait accord. Gal. 3:13. «Christ nous a rachetés de la malédiction de la loi, ayant été fait malédiction pour nous; (car il est écrit: Maudit est quiconque est pendu au bois.)» Ici le fait est rendu manifeste, que lorsque Christ mourut pour nos péchés, non-seulement la loi prononça sa malédiction sur lui, mais exécuta cette malédiction dans sa mort terrible. Maintenant, nous apprendrons par un autre passage que la mort de Christ fut par la grâce de Dieu. Héb. 2:9. «Mais nous voyons couronné de gloire et d'honneur ce Jésus, qui a été fait pour un peu de temps inférieur aux anges, par la mort qu'il a soufferte, afin que par la grâce de Dieu, il souffrit la mort pour tous.» Il est donc certain que dans la mort de Christ, la malédiction de la loi qui était juste, agit en parfait accord avec la grâce de Dieu qui était infiniment miséricordieuse.

L'harmonie qui existe entre la loi de Dieu et la grâce de Dieu peut encore être démontrée dans ce qu'il est dit concernant notre Seigneur Jésus-Christ. L'apôtre Paul, dans Héb. 10:5-9, montre que le Ps. 40:6-8, est écrit concernant Christ. Nous en citons donc, à son égard Ps. 40:9. «J'ai pris plaisir à faire ta volonté, et la loi est au-dedans de mes entrailles.» Nous savons donc que Christ avait la loi de Dieu dans son cœur. Maintenant, nous allons apprendre qu'il était rempli de grâce. Jean 1:14. «Et la Parole a été faite chair, et a habité parmi nous, pleine de grâce et de vérité, et nous avons vu sa gloire, une gloire telle qu'est celle du Fils unique venu du Père.»

Il paraît ainsi que le Fils de Dieu, qui était plein de grâce et de vérité, avait aussi la loi de Dieu dans son cœur, et il ne paraît pas qu'il eût quelque conflit dans son cœur, entre ces deux principes divins, savoir, la loi de Dieu, et la grâce de Dieu.

Que la grâce de Dieu n'est pas opposée à la loi de Dieu, apparaît encore par le fait que la grâce est le moyen par lequel la loi de Dieu est accomplie. Ainsi la charité est la première de toutes les grâces chrétiennes, (1 Cor. 13) et «la charité est l'accomplissement de la loi.» Rom. 13:10. Nous sommes sauvés par grâce, par la foi. Eph. 2:8. La foi agit par la charité. Gal. 5:6. C'est en ceci que consiste l'amour de Dieu, que nous gardions ses commandements. 1

Jean 5:3. La grâce de Dieu ne sauve donc pas les hommes dans la désobéissance aux commandements de Dieu; au contraire, la grâce est ce qui rend l'obéissance à la loi de Dieu possible de la part de l'homme déchu.

CHAPITRE III.

POURQUOI L'HOMME DOIT ÊTRE SAUVÉ PAR LA GRÂCE ET NON PAR LA LOI.

CONSIDÉRONS maintenant la difficulté dans laquelle se trouve Mr. C. H. M. Il a saisi une grande vérité, c'est que la loi de Dieu ne peut sauver l'homme coupable. Mais avec cette vérité, il a adopté une erreur grave, savoir que si Dieu sauve l'homme coupable, il doit le faire en mettant de côté la loi. Il a saisi une autre grande vérité, c'est que l'homme est sauvé par grâce. Mais avec ceci, il a adopté une seconde erreur, savoir que la grâce n'est pas d'accord avec la loi de Dieu, mais directement opposée à cette loi.

Examinons maintenant avec soin les vérités et les erreurs énumérées ici. Quand l'homme sortit des mains du Créateur, il était un être innocent, et pendant qu'il garda son innocence, sa nature fut en parfaite harmonie avec tous les préceptes de la loi morale. Il n'avait pas besoin de la grâce de Dieu afin d'obéir parfaitement au grand commandement qui réclame qu'on aime Dieu suprêmement, car, semblable aux anges de Dieu, il possédait le pouvoir de faire cela, et il en était de même pour lui, à l'égard de tout autre principe moral. Dans son état d'innocence, l'homme était en parfait accord avec la loi de Dieu. La loi était sainte, juste et bonne, et l'homme était tout à fait semblable.

Mais lorsque l'homme fut tombé, tout ceci fut changé. L'harmonie cessa d'exister entre la nature de l'homme et la loi de Dieu. La loi garda encore son excellence, mais l'homme n'aima plus les principes de cette loi. Deux choses rendaient son cas désespéré. 1° Il avait violé la loi de Dieu et était condamné par elle. 2° Il n'avait ni le pouvoir ni la disposition d'y obéir à l'avenir. Il est facile de voir que l'homme, dans son état déchu ne peut être sauvé par la loi de Dieu. Dans son état d'innocence, il avait, par nature, des forces suffisantes pour lui permettre de rendre obéissance à chaque précepte de la loi morale, et cette obéissance ne lui était pas pénible, mais agréable. Dans son état déchu, il ne peut garder la loi de Dieu, et cela ne lui est pas agréable d'y obéir, mais pénible. C'est la condition de l'homme sous la loi. Le péché domine sur lui. La loi le condamne à cause du péché, mais elle ne peut lui pardonner sa transgression et ne peut changer sa nature, de sorte qu'il cesse d'aimer le mal et aime ce qui est juste.

Maintenant nous apprenons pourquoi l'homme a besoin d'être sauvé par grâce. La grâce est la faveur ou miséricorde de Dieu, accordée à ceux qui ne méritent que la punition. La grâce doit trouver quelque moyen de pardonner les péchés que l'homme a commis; et elle doit aussi trouver quelque moyen pour changer la nature de l'homme, de sorte qu'il cesse d'aimer le péché et apprenne à aimer la sainteté. Mr. C. H. M. suppose que la première chose nécessaire de la part de la grâce, en sauvant l'homme déchu, c'est de mettre de côté la loi de Dieu, et que la grâce elle-même est dans un antagonisme direct à cette loi. Mais pourquoi la loi de Dieu devrait-elle être mise de côté? La réponse est, parce qu'elle condamne le

pécheur. Mais cette condamnation est juste, car la loi est parfaitement juste, et le pécheur est tout à fait injuste. Si la grâce accomplit son œuvre en renversant la partie innocente, afin de sauver la partie coupable, alors l'œuvre de la grâce est certainement inexplicable, et pourtant c'est là qu'est la différence qui s'élève entre nous et Mr. C. H. M.

CHAPITRE IV.

OU LE DÉSACCORD ET LA RÉCONCILIATION
ENTRE LA LOI ET LA GRACE DE DIEU
SONT MONTRÉS.

La loi ne peut sauver le pécheur, car elle le condamne justement. La grâce entreprend de sauver le pécheur. Pour le faire, suivant Mr. C. H. M., la grâce doit rejeter la loi de Dieu. Mais nous disons: Non, la loi de Dieu est juste. Ce n'est point la loi qui doit être mise de côté. C'est le pécheur qui a besoin de l'œuvre de la grâce de Dieu, car le pécheur est tout à fait injuste, tandis que la loi est parfaitement juste; et quand la grâce de Dieu a accompli son œuvre dans le pécheur, de sorte qu'il est rendu juste aux yeux de Dieu, il est amené au point où il est en parfaite harmonie avec la loi de Dieu; car cette loi contient tous les principes de justice. Mais nous pouvons dire sans crainte que le salut de l'homme déchu renferme le plus grand problème qui occupât jamais l'Esprit de Dieu. Les anges étudiaient ce sujet avec le plus grand intérêt. 1 Pier. 1:12. Cela établit même un conflit entre les attributs de Dieu. La grâce de Dieu désirait sauver le pécheur, mais la justice de Dieu disait que le pécheur devait être puni. La miséricorde disait: Epargne le pécheur; mais la justice disait: Il mérite la mort. L'amour de Dieu disait: Je suis ému de compassion envers lui; mais la vérité répondait: J'ai dit que s'il péchait, il devait être puni, et ma parole ne peut être violée. La justice, la miséricorde, la grâce, la vérité et l'amour sont les perfections infinies de la nature de Dieu. Chacune avait raison, mais elles se trouvaient en conflit, par la question: L'homme peut-il être sauvé ou l'homme sera-t-il puni? C'était l'acte du Fils de Dieu, qui était plein de grâce et de vérité, et qui avait chaque principe de la loi de Dieu dans son cœur, de résoudre cet étonnant problème. Il ne pouvait pas dire à la vérité et à la justice: Vous avez tort, car elles avaient tout à fait raison. Il ne pouvait pas dire non plus à la grâce, à la miséricorde et à l'amour: Vous avez tort, car les raisons pour lesquelles elles prenaient intérêt au salut de l'homme, se trouvaient dans la nature même de ces attributs divins. Le Fils de Dieu proposa une solution de ce problème, qui nous découvre la grâce infinie, et la vérité, la miséricorde, la justice et l'amour qui habitent en Lui. Il dit à la justice: Vos réclamations seront soutenues; et à la miséricorde: Vous aurez le privilège de tenter le salut de l'homme. Il dit à la vérité: Votre parole sera maintenue; et à la grâce et à l'amour: Vous aurez l'occasion de sauver l'homme de la mort. Je prendrai la place du pécheur. Je prendrai sur moi sa culpabilité. La justice et la vérité seront maintenues, car la justice de la loi sera exécutée sur moi comme le représentant du pécheur. Et quand la justice et la vérité auront été honorées et maintenues, la grâce, la miséricorde et l'amour auront le privilège d'accorder le pardon et le salut, par les mérites de mon sang, à tous ceux qui se repentiront et croiront.

La sagesse infinie, la compassion et l'a-

mour qui habitent dans le Fils de Dieu, se voient dans ce merveilleux arrangement. Nous voyons également en ceci les richesses infinies de la grâce de Dieu, dans sa bonté envers nous, par Jésus-Christ. Eph. 2:7. Les attributs de Dieu sont mis en harmonie par le sacrifice infini, accompli par son Fils. Cet amour qui engage le Père à consentir à ce que son Fils mourût n'était pas moins grand que cet amour qui porta le Rédempteur à donner sa vie pour nous. Et maintenant, lisons ce que le psalmiste dit concernant la réconciliation des attributs de Dieu, respectivement au salut de l'homme: «Oui, son salut est près de ceux qui le craignent, afin que la gloire habite dans notre terre. La grâce et la vérité se rencontrent, la justice et la paix se baissent; la vérité germe de la terre et la justice regarde des cieus.» Ps. 85:9-11. (Trad. Lausanne.)

Ces paroles méritent la plus sérieuse attention. La grâce et la vérité se sont rencontrées, ce qui implique qu'avant cela, elles n'étaient pas d'accord. La justice et la paix se sont entre-baisées, ce qui montre que cette union est la plus cordiale et la plus affectueuse. Cette rencontre de la grâce et de la vérité est l'union de la grâce et de la loi de Dieu, respectivement au salut de l'homme. La loi de Dieu est la vérité (Ps. 119:142, 151), qui s'oppose au salut de l'homme, parce que l'homme était justement condamné par elle. La grâce pouvait s'unir à la loi de Dieu, lorsque la malédiction de cette loi fut tombée sur Christ, et l'homme pouvait obtenir le pardon à des conditions tout à la fois honorables à la loi, et miséricordieuses pour lui. La grâce ne demande plus à la vérité de ne plus frapper de mort le pécheur, et la vérité ne défend plus à la grâce d'entreprendre le salut de l'homme. La grâce pardonne au pécheur qui se repent et écrit la loi de Dieu dans son cœur. Ainsi, la justice et la paix s'entre-baissent.

CHAPITRE V.

LA COOPÉRATION DE LA GRACE DE DIEU
AVEC LA LOI.

Mr. C. H. M. commet l'erreur capitale de supposer que la grâce ne peut entreprendre de sauver le pécheur, sans forcer la vérité ou la loi de Dieu de se retirer, et que la paix ne peut être accordée au pécheur, si la justice et la vérité sont maintenues. Mais le psalmiste nous a montré que lorsque l'homme est réconcilié avec Dieu, par Jésus-Christ, tous les attributs de la nature de Dieu, sa vérité, sa justice, sa miséricorde, sa grâce, son amour, tout s'unit dans cette réconciliation. Mr. C. H. M. pense que la loi et la grâce ne peuvent aller ensemble; mais l'Esprit de Dieu nous a montré qu'elles peuvent se rencontrer dans un parfait accord, et s'entre-baiser avec tendresse.

Quoique la loi fût proclamée du Mont Sinaï, dans des circonstances d'une solennité et d'une majesté terrible, Dieu eut soin d'unir immédiatement la bonté et la grâce à cette loi, d'une manière qu'on ne peut manquer de la comprendre. Il fit placer la loi, dans l'arche, en-dessous du propitiatoire. Ex. 24:12; 25:10-22; 31:18: Lév. 16:2, 15. Les hommes s'approchaient du propitiatoire pour trouver grâce ou pardon par le sang du sacrifice pour le péché, mais ils ne supposèrent jamais que, s'ils recevaient le pardon, par la grâce de Dieu, ils ne devraient plus obéir à la loi placée sous le propitiatoire. Ils croyaient qu'il existait un accord parfait entre la grâce de Dieu repré-

sentée par le sang aspergé sur le propitiatoire et la loi de Dieu sous le propitiatoire; et quand ils avaient obtenu le pardon, par grâce, ils quittaient le propitiatoire, bien décidés à garder la loi de Dieu.

L'arche de l'alliance de Dieu dans le ciel, (Apoc. 11:19) représente de la même manière impressive l'union de la grâce à la loi de Dieu, dans le salut des pécheurs, pendant la dispensation évangélique. Dans cette arche est la loi qui condamne le pécheur. Sur cette arche est le propitiatoire où le Sauveur présente le mérite de son sang en faveur de tous ceux qui viennent à Dieu par lui. On voit de nouveau ici, comment la bonté et la vérité, ou la grâce et la loi de Dieu s'unissent dans l'œuvre de Christ, pour le salut de l'homme.

Si la grâce de Dieu permet la désobéissance, alors nous sommes d'accord avec Mr. C. H. M., qu'il ne peut y avoir de système composé à demi de grâce, et à demi de loi, car nous savons que la loi de Dieu exige l'obéissance. Mais, si la grâce de Dieu n'est point donnée pour permettre la désobéissance, mais est donnée exprès pour rendre l'obéissance possible, alors nous pouvons bien comprendre que la grâce est admirablement adaptée pour accompagner la loi de Dieu; car la loi de Dieu fait connaître sa volonté, et la grâce rend l'obéissance à cette volonté possible.

Mr. C. H. M. nie que les dix commandements sont proprement une copie de la pensée de Dieu. Il dit: N'y a-t-il rien dans la pensée de Dieu, sinon: «Tu dois» et «Tu ne dois pas?» Il ne paraît pas avoir jamais bien considéré les paroles de St.-Paul, dans Rom. 13:8-10, où il enseigne que la charité est l'accomplissement de la loi. La charité ne pourrait être l'accomplissement de la loi, si la charité (ou amour) n'était pas ce que demande la loi de Dieu. Les commandements de Dieu sont d'une très-grande étendue. Ps. 119:96. C'est parce que Dieu est amour qu'il demande l'amour dans chaque précepte de sa loi.

Mr. C. H. M. dit: «Assurément, la vérité était en quelque mesure dans la loi. Elle contenait la vérité quant à ce que l'homme devrait être.» C'est un fait important. Il admet tout ce que nous réclavons. La loi montre ce que l'homme doit être, pendant que l'Évangile rend possible pour l'homme d'être ce que la loi demande qu'il soit. Ainsi, tandis que la loi vint par Moïse, la grâce et la vérité vinrent par Jésus-Christ. Non point la vérité seule, montrant ce que l'homme doit être, mais la grâce aussi, rendant l'obéissance possible. Mais Mr. C. H. M. cite Héb. 10:28, quelque peu injustement: «Si quelqu'un avait violé la loi de Moïse, il mourait sans miséricorde,» son but étant de montrer que pendant que l'Évangile est rempli de grâce, la loi ne connaît aucune miséricorde. Mais s'il avait continué la citation, il aurait vu que l'Évangile menace le pécheur avec une plus grande sévérité. C'est ainsi que l'apôtre continue: «Combien plus grand croyez-vous que doit être le supplice dont sera jugé digne celui qui aura foulé aux pieds le Fils de Dieu,» etc.

Mr. C. H. M. parle de la malédiction que prononce la loi sur le transgresseur. Nous avons la rédemption de cette malédiction par le sang de Christ. Ceci ne veut pas dire que la malédiction de la loi ait été abolie, car cette malédiction est juste; mais cela signifie que ceux qui se repentent peuvent être pardonnés par le sang de Christ, tandis que ceux qui ne se repentent pas éprouveront le terrible effet de cette malédiction au dernier jour. Ce que nous avons dit dans la première partie de cet article, que le pé-

cheur ne peut trouver le pardon par la loi de Dieu, et que ce pardon ne peut être obtenu que par la mort de notre Seigneur Jésus-Christ, rend inutile de parler plus longuement de la dernière partie de la citation de Mr. C. H. M.

Nous sommes d'accord avec lui que la loi de Dieu ne peut donner la vie au pécheur, et que c'est l'Évangile seul qui peut racheter l'homme de la puissance du péché. Mais nous sommes en complet désaccord avec lui lorsqu'il dit que l'Évangile sauve le pécheur en mettant de côté la loi que le pécheur a transgressée. Au contraire, nous avons montré que la grâce de Dieu est en parfaite harmonie avec la loi de Dieu et que la grâce rend l'obéissance aux commandements de Dieu, chose possible à l'homme.

Nous examinerons encore les vues de Mr. C. H. M. dans notre prochain numéro.

J. N. A.

PENSEES CRITIQUES ET PRATIQUES

—SUR—

L'APOCALYPSE.

EXPLICATION DU CHAPITRE 18:1-3.

VERSETS 1-3 Après cela, je vis descendre du ciel un autre ange, qui avait un grand pouvoir; et la terre fut éclairée de sa gloire. Et il cria avec force et à haute voix, et dit: Elle est tombée, elle est tombée, la grande Babylone! et elle est devenue la demeure des démons, et le repaire de tout esprit immonde, et de tout oiseau immonde et duquel on a horreur; car toutes les nations ont bu du vin de la fureur de son impudicité; et les rois de la terre se sont prostitués avec elle; et les marchands de la terre se sont enrichis de l'abondance de son luxe.

Ces versets symbolisent un mouvement d'une grande puissance. La considération de quelques faits nous conduira inmanquablement à l'explication de ce symbole. Au chapitre 14, nous avons un message annonçant la chute de Babylone. Babylone est un terme qui embrasse non-seulement l'Église catholique romaine, mais les corps religieux qui en sont sortis en emportant avec eux plusieurs de ses erreurs et de ses traditions.

La chute de Babylone dont il est ici parlé, ne peut être une destruction littérale, car il y a des événements qui doivent arriver dans Babylone, après sa chute, ce qui repousse complètement cette idée; car, par exemple, le peuple de Dieu y est après sa chute, et est appelé à en sortir, pour ne pas souffrir ses plaies; et ces plaies comprennent sa destruction littérale. La chute est donc une chute morale; car il en résulte que Babylone devient la demeure des démons, et la retraite de tout esprit immonde, et le repaire de tout oiseau immonde et exécrationnable; en conséquence de sa chute, elle accumule une multitude de péchés qui montent jusqu'au ciel et elle devient l'objet des jugements de Dieu qui ne peuvent être longtemps différés.

Et puisque la chute dont il est parlé ici est une chute morale, cela doit s'appliquer en outre à quelque branche de Babylone, hors de l'Église de Rome; car le caractère impur de cette Église était entièrement développé avant le temps dont parle cette prophétie. De plus, comme il est dit que cette chute a lieu peu avant sa destruction finale, certainement, en deça de l'origine de la carrière blasphématoire de l'Église papale, ce témoignage ne peut s'appliquer à aucune organisation religieuse, sinon à celles qui sont sorties de cette Église. Celles-ci en sont sorties par suite de réforme. Elles marchèrent bien pendant un temps, et eurent l'approbation de Dieu; mais s'embarassant de symboles, elles ont cessé de mar-

cher à la lumière croissante de la vérité divine, et sont restées, en conséquence, dans un état où elles développeront finalement un caractère aussi méchant et odieux, à la vue de Dieu, que celui de l'Église d'où elles sortirent comme dissidentes ou réformées. Comme ceci est une chose très-sensible pour beaucoup, nous voulons laisser les membres de ces nombreuses dénominations parler eux-mêmes.

Le journal «Tennessee Baptist» dit:— «Cette femme (la papauté) est appelée la mère des impudicités et des abominations. Qui sont ses filles? Celles qui gardent les principes distinctifs de la papauté, en commun avec les papistes.»

Alexandre Campbell dit: «Une réforme de la papauté fut tentée en Europe il y a plus de trois siècles. Elle se termina par une hiérarchie protestante et une foule de dissidences. Quelques-uns gardèrent au milieu d'eux, dans leurs organisations ecclésiastiques, un culte, des doctrines et des observances qui sont des reliques variées de la papauté. Ce sont tout au plus, une réformation du papisme, et seulement des réformations partielles. Les doctrines et les traditions des hommes altèrent la puissance et le progrès de l'Évangile dans leurs mains.»

Mr. O. Scott (Méthodiste Wesleyen) dit: «L'Église est aussi profondément infectée du désir de gain terrestre que le monde. Les Églises se font un dieu de ce monde. La plupart des dénominations d'aujourd'hui pourraient être appelées les *Églises du monde*, avec plus d'à propos que les Églises de Christ. Les Églises se sont tellement éloignées du christianisme primitif, qu'elles ont besoin d'une nouvelle régénération—une nouvelle sorte de religion.»

Le journal «Golden Rule» dit: «Les Protestants cherchent à surpasser les papes dans la construction des Églises, en splendeur et en folies extravagantes. Des milliers et des milliers d'écus sont dépensés en ornements pompeux et coûteux pour la satisfaction de l'orgueil, et une vaine ambition, qui pourraient et devraient être employés pour sauver des millions d'âmes qui périssent! La méchanceté, la folie, la démence de ces orgueilleux formalistes et mondains adorateurs, s'arrêteront-elles là?»

«Ces splendides monuments d'orgueil papal, sur lesquels des millions sont dissipés dans nos villes, excluent virtuellement les pauvres pour lesquels Christ est mort, et pour lesquels il vint spécialement prêcher.»

Le rapport de la conférence annuelle de Michigan, publié dans le «Vrai Wesleyen» du 15 novembre 1851, dit: «Les hommes politiques, les commerçants, les chrétiens de nom supportent le péché et s'aident les uns les autres pour opprimer le pauvre. La fausseté s'énonce sans honte en public et dans la chaire; et des péchés qui choqueraient les sensibilités morales des païens, se voient sans être repris dans toutes les grandes dénominations du pays. Ces Églises sont semblables à l'Église juive, lorsque le Seigneur s'écriait: «Malheur à vous, Scribes et Pharisiens, hypocrites!»

Robert Atkins, dans un sermon prononcé à Londres dit: «Les vrais justes sont diminués sur la terre, et personne ne le prend à cœur. Ceux qui, de nos jours, professent d'être religieux, dans chaque Église, sont pleins d'amour du monde, se conforment au monde, s'attachent à l'aisance et aspirent aux honneurs. Ils sont appelés à souffrir avec Christ, mais ils évitent même l'opprobre de Christ.

«Apostasie, apostasie, apostasie, se trouve gravé sur le front même de chaque Église; et s'ils le savaient, s'ils le sentaient,

il pourrait y avoir espoir; mais, hélas! ils crient: «Nous sommes riches, nous nous sommes enrichis, nous n'avons besoin de rien!»

On peut produire une quantité de témoignages semblables, de personnes de haute considération dans ces diverses dénominations, écrits, non dans le but d'être captieux et de chercher des fautes, mais dans un vif sentiment de la terrible condition dans laquelle ces Églises sont tombées. Le terme Babylone, qui leur est appliqué, n'est pas un terme de reproche, mais il exprime simplement la confusion et la diversité de sentiments qui existent parmi eux. Babylone n'avait pas besoin de tomber, mais aurait pu être guérie, (Jér. 51:9) en recevant la vérité. Rejetant la vérité, la confusion et les dissensions règnent encore dans son sein, et la mondanité et l'orgueil expulsent bien vite toute plante de croissance divine.

Mais à quelle époque s'applique le verset 2? Quand le mouvement qui est ici symbolisé a-t-il eu lieu? Si notre manière de voir est correcte, savoir que ces Églises, cette branche de Babylone, ont éprouvé une chute morale par la rejection du premier message du chap. 14, ce qui est annoncé dans ce chapitre ne pouvait avoir lieu à une époque antérieure à ce temps-là. Cela est donc, ou synonyme à la déclaration de la chute de Babylone, dans le chapitre 14, ou donné dans une période postérieure à cela. Est-ce synonyme avec cela? Cela ne l'est pas; car celle-là annonce plutôt la chute de Babylone, tandis que celle-ci ajoute plusieurs détails qui étaient, à cette époque, ou accomplis, ou en voie d'accomplissement. Comme nous devons rechercher par conséquent en-deça de 1844, quand le message précédent se proclama, pour trouver ce qui est annoncé dans ce chapitre, nous demandons: Un tel message a-t-il été proclamé depuis cette époque jusqu'à ce moment? Il ne l'a pas été; donc ce message est encore à venir. Mais nous avons maintenant le message du troisième ange, qui est le dernier qui doit être donné avant la venue du Fils de l'homme. Nous sommes donc amenés à cette conclusion que les deux premiers versets de ce chapitre constituent un trait du troisième message, lorsqu'il se répandra avec force, et que la terre sera illuminée de sa gloire.

L'œuvre dont parle le verset 2 est en voie d'accomplissement, et sera achevée bientôt par l'œuvre du spiritisme. Les esprits des démons agissent secrètement, mais rapidement dans les dénominations religieuses mentionnées ci-dessus, qui, chancelant sous l'influence de l'enivrement du vin de Babylone, sont incapables de résister à leur approche insidieuse.

Le verset 3 montre l'étendue de leur influence, et le mal qui en est résulté, et de là, la justice de leur punition. Les marchands de la terre se sont enrichis de l'abondance de son luxe. Qui est à la tête de toutes les extravagances de notre âge?—Les membres des Églises. Qui charge sa table des viandes les plus riches et les plus choisies?—Les membres des Églises. Qui est le plus avancé dans les extravagances de la toilette, et tous les attrait coûteux?—Les membres des Églises. Quels sont ceux qui sont les personnifications de l'orgueil et de l'arrogance?—Les membres des Églises. Où voyons-nous la plus grande exhibition de luxe, la vaine apparence et l'orgueil de la vie, résultant de la vanité et du péché de notre race?—Dans l'assemblée d'une Église moderne, par un beau dimanche.

Mais tout n'est pas mauvais dans ce tableau. Quelque dégénérée que Babylone

soit devenue comme corps, il y a des exceptions à la règle générale; car Dieu a encore un peuple au milieu d'elle; et à cause d'eux, elle a droit à notre respect, jusqu'à ce qu'ils soient appelés à en sortir. Nous n'avons pas longtemps à attendre ces appels; car bientôt, si nous ne nous trompons pas, Babylone sera si complètement sous l'influence des démons et des esprits immondes, que sa condition sera complètement manifestée à tous les cœurs droits, et la voie sera toute préparée pour l'œuvre dont l'apôtre va parler maintenant.

UNE CONVERSATION CONCERNANT

—LA—

DESTINÉE DE L'HOMME.

HUITIÈME SOIRÉE.

L'ÉTAT DES MORTS SUIVANT L'ÉGLISE DE ROME—EXAMEN DE JUDE 7 ET DE LUC 20:37, 38.

VISITEUR.—Depuis notre dernière entrevue, j'ai examiné tous les passages que nous avons étudiés jusqu'ici, concernant l'état de l'homme dans la mort. J'ai particulièrement été intéressé à le faire, parce que j'ai vu que, si l'homme dort dans la mort jusqu'à la résurrection, alors les prétentions de l'église de Rome sont effectivement renversées.

MINISTRE.—Veuillez me dire distinctement comment vous établissez ce fait.

Vis.—L'église de Rome divise les morts en trois classes: 1° Ceux qui pendant cette vie présente font une complète préparation pour le ciel. Ceux-ci, à leur mort, entrent directement en la présence de Dieu. Le nombre en est comparativement petit, et l'église romaine prétend les connaître et les canoniser. Ils sont déclarés saints et on doit leur adresser des prières afin qu'ils intercèdent pour ceux qui s'adressent à eux.

2° Ceux qui meurent en péchés mortels. Ceci renferme tous les hérétiques, et les Catholiques qui meurent coupables de grands péchés et de crimes. Ceux qui appartiennent à cette classe vont directement dans le lac de feu et subiront des tourments sans fin. 3° Cette classe comprend la majorité de ceux qui appartiennent à l'église catholique. Ce ne sont pas des hérétiques. Ils ont toujours été de vrais enfants de l'église, mais ils ont vécu dans des péchés véniels; c'est-à-dire qu'ils n'ont jamais vaincu leur mauvaise nature. L'envie, la jalousie et l'orgueil se sont toujours montrés dans leur caractère. Ils n'ont jamais osé faire un faux serment, mais ils se sont souvent rendus coupables de ce qu'ils ont considéré comme de petites faussetés. Ils n'ont jamais tué leur prochain, mais ils se sont souvent querellés avec eux et en sont souvent venus aux coups. Ils n'ont jamais volé quelque objet de valeur, mais ils se sont souvent emparés de choses de peu de valeur, et se sont permis de tromper dans le commerce, quand ils en ont eu l'occasion. Ceux-ci ont toujours été de vrais enfants de l'église, et en retour, l'église leur a permis une place dans le royaume de Dieu, quoiqu'ils continuassent à mener ce genre de vie. Elle leur dit qu'ils ne peuvent espérer entrer au ciel quand ils meurent; mais d'un autre côté elle leur assure qu'ils n'entreront point dans le feu de l'enfer. Il y a une troisième place appelée purgatoire, où ils doivent entrer, où ils souffriront des tourments jusqu'à ce qu'ils soient purifiés de leurs péchés.

MIN.—Mais que trouvez-vous pour con-

tredire tout ceci dans la doctrine que les morts dorment jusqu'à la résurrection?

Vis.—Si les saints dorment dans la mort, ils ne peuvent intercéder pour les vivants, et c'est une folie de leur adresser des prières. Et si le lac de feu n'est pas allumé jusqu'au jour du Jugement, quand la terre sera dissoute par l'ardeur du feu, (2 Pierre 3:7, 10-12) alors les plus grands pécheurs ne sont pas entrés jusqu'à présent dans le lac de feu. Ils ne doivent pas être punis avant d'avoir été jugés (2 Pierre 2:9) et pendant qu'ils attendent cette punition, ils dorment du sommeil de la mort. Job 14:12. Mais il est encore plus important de considérer le cas des innombrables millions qui s'attendent à être préparés pour le ciel par le feu du purgatoire. S'il est vrai que l'homme s'endort à la mort et ne se réveille pas avant la résurrection, alors il n'y a point de purgatoire, et ceux qui négligent l'œuvre de la repentance dans cette vie, parce que l'église de Rome leur enseigne qu'ils peuvent être purifiés de leurs péchés par les tourments du purgatoire se réveilleront à la résurrection pour trouver qu'ils ont cru au mensonge et qu'ils sont perdus.

MIN.—Je suis bien aise que vous voyiez que la doctrine que l'homme dort dans la mort est de grande importance. Le pape ne se contente pas de réclamer la domination sur tous ceux qui vivent sur la terre; il prétend dominer sur les morts, et c'est sa prétendue domination sur le purgatoire qui fait que des millions tremblent devant lui. Mais toutes ces grandes prétentions arrivent à rien, quand on apprend, par la Bible, que les hommes, soit justes, soit injustes, entrent dans *sheol* à la mort; et que dans *sheol* il n'y a ni œuvre, ni discours, ni science, ni sagesse, Eccl. 9:5, 6, 10.

Vis.—Ces faits font une profonde impression sur mon esprit, et je désire étudier le sujet de la manière la plus attentive et la plus sérieuse.

MIN.—Nous avons examiné la Bible pour trouver la preuve, s'il en existe, que les méchants entrent dans le lac de feu quand ils meurent. Nous avons ainsi examiné plusieurs passages qui parlent des habitants de *sheol* comme s'ils étaient des êtres vivants, et nous avons examiné en particulier le cas d'un homme en *sheol* qui semblait déjà être entré dans le lac de feu. Mais nous avons trouvé qu'il n'était pas possible qu'il en fût ainsi, en vue de ce qu'il est dit de *sheol* même.

Nous venons maintenant examiner le seul autre passage de la Bible qui semble enseigner que les méchants morts souffrent la punition du lac de feu avant la résurrection. Ce passage se trouve dans Jude 7, ainsi qu'il suit: «Et comme Sodome et Gomorrhe, aussi bien que les villes voisines, qui s'étaient abandonnées aux mêmes impuretés, et à d'abominables débordements, ont été mises pour servir d'exemple, en souffrant la peine d'un feu éternel.» On suppose que ces paroles enseignent que les Sodomites souffrent maintenant dans le feu de l'enfer. Mais on doit remarquer que l'apôtre ne révèle pas une vérité nouvelle, respectivement aux Sodomites, mais il parle de quelque chose déjà bien connu à ses lecteurs. Il dit que les Sodomites sont mis comme exemple en souffrant la peine du feu éternel. Ce n'est pas St.-Jude qui les met comme exemple, car ce qu'il dit d'eux il le présente comme un fait existant, connu de ses lecteurs. Il rappelle ce qui avait déjà été écrit dans la Bible, concernant les Sodomites, et ce fait rend ces paroles faciles à expliquer. S'il y a quelque place dans la Bible qui parle des Sodomites comme étant

déjà jetés dans le lac de feu, alors il est raisonnable d'en conclure que St.-Jude parle de ce passage comme celui où les Sodomites sont mis en exemple, souffrant la vengeance du feu éternel.

Vis.—Il n'y a certainement point de passage dans la Bible où les Sodomites soient représentés comme ayant déjà été jetés dans le lac de feu. Nous ne pouvons donc affirmer que St.-Jude représente les Sodomites, comme souffrant maintenant dans le feu de l'enfer. Donc lorsqu'il dit que les Sodomites sont mis pour servir d'exemple, souffrant la vengeance du feu éternel, il doit rappeler les paroles de Moïse, où il décrit leur terrible punition.

MIN.—Ceci est certainement la vérité. Il y a un endroit de la Bible où les Sodomites sont représentés comme souffrant la vengeance du feu éternel. Gen. 19:24-28. «Alors l'Éternel fit pleuvoir des cieux, sur Sodome et sur Gomorrhe, du soufre et du feu, de la part de l'Éternel; et il détruisit ces villes-là, et toute la plaine, et tous les habitants des villes, et le germe de la terre. Mais la femme de Lot regarda derrière soi, et elle devint une statue de sel. Et Abraham se levant de bon matin, vint au lieu où il s'était tenu devant l'Éternel. Et regardant vers Sodome et Gomorrhe, et vers toute la terre de cette plaine-là, il vit monter de la terre une fumée comme la fumée d'une fournaise.» Ici les Sodomites sont mis pour servir d'exemple comme souffrant l'action même de la vengeance du feu éternel. Sont-ils dans ce feu jusqu'à ce jour?

Vis.—Certainement non, car la place même où Sodome fut brûlée, est maintenant couverte par la mer Morte.

MIN.—St.-Pierre en donne un témoignage, et c'est le plus digne de foi, dans le cas qui nous occupe, parce que le chapitre qui le contient est presque exactement parallèle à l'épître de Jude. C'est ainsi qu'il dit: «Et s'il a condamné à une totale subversion les villes de Sodome et de Gomorrhe, les réduisant EN CENDRES, pour les faire servir d'exemple à ceux qui vivraient dans l'impunité.» 2 Pierre 2:6. St.-Pierre montre ainsi que le feu a fait son propre office sur les hommes de Sodome et qu'ils ne vivaient pas dans les flammes à son époque. Leur cas est un exemple de ce que Dieu veut faire de tous les méchants, après la résurrection de condamnation, quand le feu du ciel descendra sur eux et que toute la terre deviendra un lac de feu. Apoc 20; 2 Pierre 3; Mal. 4; Luc 17:28-30.

Vis.—Le prophète Jérémie rend un témoignage remarquable, respectivement aux Sodomites. Il représente la punition du peuple juif, à la destruction de Jérusalem par Nébucadnetsar, comme plus terrible que la destruction de Sodome par le feu du ciel. «Et la peine de l'iniquité de la fille de mon peuple est plus grande que la peine du péché de Sodome, qui fut renversée EN UN MOMENT, sans que les mains des hommes y contribuassent.» Lam. 4:6. Jérémie représente les souffrances des Sodomites comme étant de courte durée. Ils ne souffraient certainement pas dans le feu quand il écrivait ces paroles, et ne pouvaient par conséquent souffrir dans un temps encore plus éloigné, aux jours de St.-Jude.

MIN.—Le témoignage de Jérémie est très-conclusif; mais que pensez-vous concernant les paroles de St.-Jude?

Vis.—Vous avez rendu deux choses bien claires à mon esprit. Premièrement, que lorsque St.-Jude dit que les Sodomites sont mis comme exemple, souffrant la vengeance du feu éternel, il rapporte quelque passage de l'Écriture où ils sont représentés dans

l'acte même de souffrir cette terrible vengeance. Secondement, que le seul passage où ils sont ainsi représentés est Gen. 19: 24-28. Les paroles de St.-Jude n'enseignent donc pas que les Sodomites sont maintenant dans le lac de feu, mais elles se rapportent au temps où Dieu fit pleuvoir du ciel du feu et du soufre sur les Sodomites, lorsque leur ville devint une grande fournaise ardente.

Cette manière de voir est confirmée par les paroles de St.-Pierre. C'est ainsi qu'il dit que Dieu a donné les Sodomites comme exemple pour ceux qui vivraient dans l'impiété; il parle par conséquent du même fait que St.-Jude et il en explique le sens en disant que Dieu a mis Sodome et Gomorre pour être un exemple, en les réduisant en cendres. On ne peut douter que St.-Pierre rappelle la destruction de Sodome, telle qu'elle est racontée dans Gen. 19, et que St.-Pierre et St.-Jude rapportent le même fait quand ils parlent de cette terrible conflagration comme un exemple pour les autres impies. Mais j'ai une difficulté que je désire que vous expliquiez. Quand le feu eut accompli son œuvre sur Sodome, il cessa de brûler, et Dieu couvrit la place de cette terrible conflagration des eaux de la mer Morte. Pourquoi donc St.-Jude parle-t-il du feu avec lequel Dieu détruisit Sodome comme d'un feu éternel?

MIN.—Il parle ainsi pour la même raison que St.-Paul dans Hébr. 6:2, appelle le Jugement final, le Jugement éternel. Le jour du Jugement ne durera pas éternellement. Quand son œuvre sera accomplie, elle cessera; mais les décisions de ce jour seront irrévocables et éternelles. Sodome fut détruite par un terrible bouleversement enveloppant tous ses habitants dans une ruine éternelle. D'autres villes ont été détruites par le feu et ensuite restaurées, mais Sodome souffrit un cataclysme irrémédiable et éternel.

VIS.—Quels autres passages cite-t-on pour prouver que les méchants morts, sont maintenant dans le lac de feu?

MIN.—Il n'y a point d'autres passages. La croyance de l'église de Rome que ceux qui meurent en péché mortel vont directement dans le feu de l'enfer, n'a point d'autre passage en sa faveur que le cas des Sodomites mentionné dans Jude 7, et celui de l'homme riche mentionné dans Luc 16: 19-31. Mais nous avons montré que le passage concernant les Sodomites se rapporte à la destruction de leur ville par le feu du ciel, et que cela était destiné à représenter la punition finale des méchants, après leur résurrection, lorsque Dieu fera tomber sur eux le feu du ciel.

Et nous avons montré que c'est par personification que les morts parlent dans *sheol* et agissent comme s'ils étaient vivants. Ainsi l'homme riche, dans *sheol* ou *hades*, où il n'y a point de science, et où tout est ténèbres, silence et mort, est représenté comme ayant conscience de sa condition perdue et comme étant déjà dans le feu, parce que sa condition est déjà fixée, et qu'il est sûr que le lac de feu est sa portion.

Mais le lac de feu n'est pas situé dans *hades*, car *hades* lui-même doit être jeté dans le lac de feu après la résurrection des injustes (Apoc. 20:12-15) et nous montrerons ci-après que le lac de feu n'est pas encore, et ne sera pas allumé avant que les éléments soient embrasés par l'ardeur du feu au jour du Jugement. 2 Pier. 3. Le fait est donc bien établi que les méchants morts ne sont pas encore jetés dans le lac de feu, et n'y seront pas avant d'avoir été ressuscités des morts, et avant que le jugement ait été prononcé sur eux. Ce fait est clairement révélé

lé dans la Bible. Les méchants sont réservés pour être punis au jour du Jugement. 2 Pier. 2:9.

VIS.—Je pense que nous avons suffisamment examiné le cas des méchants morts. Mais je désirerais beaucoup continuer cet examen à l'égard de ceux qui sont morts en Christ.

MIN.—Nous allons examiner maintenant ce que Christ dit aux Sadducéens concernant la résurrection. Mat. 22:23-32; Marc 12:18-27; Luc 20:27-38. Les Sadducéens niaient qu'il y eût une résurrection. Notre Seigneur entreprit de démontrer la vérité de la résurrection par les écritures de l'Ancien Testament. Il aurait pu faire cela par un grand nombre de témoignages directs de Job, des Psaumes et des Prophètes. Job 14:12-15; 19:25-27; Ps. 71:20; Esa. 25:8; 26:19; Ezé. 37:1-14; Dan. 12:1, 2. Mais les Sadducéens avaient peu de considération pour ces livres sacrés, excepté pour les livres de Moïse. Mais dans les livres de Moïse il n'est dit nulle part, directement, que les morts doivent ressusciter; pourtant ce fait est implicitement compris dans beaucoup de passages des écrits de Moïse. Notre Seigneur choisit un de ces passages et s'en sert pour confondre les Sadducéens. Il cite les paroles que Dieu adressa à Moïse depuis le buisson ardent: «Je suis le Dieu de ton père, le Dieu d'Abraham, le Dieu d'Isaac et le Dieu de Jacob.» Ex. 3:2-6. Notre Seigneur soutient la doctrine de la résurrection par ce passage, en disant simplement: «Or Dieu n'est point le Dieu des morts, mais il est le Dieu des vivants; car tous vivent à lui.» Luc 20:38.

VIS.—Mais ces paroles m'ont toujours semblé enseigner qu'Abraham, Isaac et Jacob vivaient comme des êtres conscients, au temps où Christ s'adressait aux Sadducéens. Elles sont généralement interprétées ainsi.

MIN.—Il paraît donc que notre Seigneur entreprit de prouver la résurrection des morts, mais au lieu de faire cela, il prouva que les morts étaient alors en vie, et n'avaient pas besoin de résurrection. Or il est dit que ces trois patriarches moururent. Gen. 25:8; 35:29; 49:33. Mais notre Seigneur n'essaie point d'établir la doctrine que les morts sont des êtres conscients et vivants. Au contraire, il entreprend de prouver qu'il y aura une résurrection et que les morts revivront.

VIS.—Je sais que c'était la doctrine de la résurrection qu'il cherchait à établir, mais comment le fit-il?

MIN.—Quand Dieu dit qu'il était le Dieu d'Abraham, d'Isaac et de Jacob, cela comprenait deux faits importants. 1° Qu'il était l'Être qu'ils adoraient. 2° Qu'ils étaient ses serviteurs et ses adorateurs. Mais afin de soutenir ces relations avec Lui, ils devaient être des êtres vivants, car les morts ne peuvent servir Dieu. Ps. 115:17. Abraham, Isaac et Jacob étaient morts depuis une période considérable lorsque Dieu dit à Moïse qu'il était leur Dieu. Mais en se servant de ces paroles, Dieu parla d'eux comme s'ils eussent été alors en vie. C'est pourquoi Christ dit que ces hommes seront ressuscités des morts.

VIS.—Mais comment Dieu pouvait-il parler ainsi des patriarches?

MIN.—Il parla ainsi parce que, dans son dessein, ils devaient certainement revivre; il en était donc pour lui comme s'ils eussent alors vécu. Et remarquez les paroles du Seigneur: Car tous vivent à lui.» S'ils eussent été alors en vie, et non-seulement tels dans ses desseins, ils n'eussent pas seulement vécu à lui, mais à la connaissance d'autres êtres intelligents. St.-Paul

dit que Dieu «appelle les choses qui ne sont point, comme si elles étaient.» Rom. 4:17. Et il applique ce fait en citant Gen. 17:5, où Dieu dit à Abraham avant la naissance d'Isaac: «Je t'ai établi pour être le père d'une multitude de nations.» Or le fils d'où ces nations devaient procéder n'avait en ce moment aucune existence. Mais c'est la prérogative de Dieu de parler ainsi concernant les choses qui n'existent que dans ses desseins. Dieu parlait d'Abraham, d'Isaac et de Jacob qui étaient alors morts, comme s'ils eussent été en ce moment ses vivants adorateurs, parce que c'était une certitude que, dans une époque future quelconque, ils soutiendraient cette relation avec Lui; et en parlant de cette manière, il s'engage virtuellement à les ressusciter des morts. C'est le point réel dans l'argument que notre Seigneur produisit pour confondre les Sadducéens, et il est si puissant qu'ils en furent réduits au silence.

VIS.—Je reconnais la force de cet argument, mais en lisant la mort de ces trois patriarches, on voit qu'il est dit qu'ils furent recueillis vers leur peuple. Or ceci n'implique-t-il pas qu'ils entrèrent, quand ils moururent, dans un lieu où ils existaient et avaient conscience d'eux-mêmes? Gen. 25:8; 35:29; 49:33.

MIN.—Cette question doit être différée jusqu'à notre prochaine entrevue, lorsque nous examinerons également le cas des âmes sous l'autel, qui criaient vengeance sur leurs ennemis.

Intempérance

Et je mis devant les enfants de la maison des Récabites des gobelets pleins de vin, et des tasses, et je leur dis: Buvez du vin. Et ils répondirent: NOUS NE BOIRONS POINT DE VIN. Jér. 35:5, 6.

EST-IL BON D'ACCLIMATER LA VIGNE DANS LE PAYS?

PAR WILLIAM M. THAYER.

DEUXIÈME ARTICLE.

[L'AUTEUR de cet article cite plusieurs témoignages concernant la généralité de l'intempérance en France; mais son but n'est point d'attaquer la France ou de représenter cette contrée comme étant dans une plus mauvaise condition que tout autre pays vinicole du monde. Beaucoup d'écrivains en Amérique ont avancé que dans les pays où l'on peut boire librement du vin, l'intempérance est presque inconnue, et ils ont proposé l'usage général du vin en Amérique comme remède contre l'intempérance. L'objet de cet article est de montrer le caractère pernicieux de ce conseil, et c'est dans ce but que l'on cite plusieurs faits concernant la condition de la France.—LE RÉDACTEUR.]

MR. JAMES M. USHER, Commissionnaire en chef de Massachusetts pour l'Exposition Universelle de Paris en 1867, (et sa résidence de plusieurs mois dans cette ville lui donna ample occasion d'en juger) écrivait: «J'ai compté aujourd'hui, pendant un mille de distance, dix personnes complètement ivres. L'habitude de boire parcourt toutes les phases de la société. Je pourrais changer d'opinion après une plus longue observation; mais d'après ce que je sais maintenant, je suis persuadé que le peuple de Paris est autant adonné à la boisson que le peuple de Boston. Ils boivent les mêmes espèces de liqueurs et en aussi grande quantité. J'ai vu plus d'hommes ivres ici que je n'en ai jamais vu à Boston, pendant le même espace de temps. C'est aussi la même classe de peuple.»

Un correspondant du journal «Recorder»

de Boston écrivait depuis France, il y a deux ans: «Il me semble que j'ai vu l'ivresse sous la forme de jambes qui chancelaient, pendant la marche, de babil enjoué et de gens dormant au côté des chemins, dans la ville comme à la campagne, aussi fréquemment ici que dans quelque ville ou village américain.»

Le voyageur bien connu Thomas Cook, d'Angleterre, établit un hôtel de la tempérance à Paris, il y a quelques années, et il écrit: «Nous avons l'habitude d'avoir des ouvriers et des servantes depuis plus de trente-cinq ans, et nous n'avons jamais été tant ennuyés par les irrégularités que causent les habitudes de boire, que nous le sommes dans ce quartier d'apparence tranquille d'une ville improprement appelée sobre.» Et il parle des habitudes d'ivresse qui se trouvent dans toutes les classes de la société parisienne.

M. Caleb Foote, de Salem, Mass., éditeur de la «Gazette», écrivait de Paris à son fils, le Rév. H. M. Foote de Boston, il y a quelques mois, disait: «Des personnes ici, qui ont accoutumé Paris depuis bien des années, me disent qu'il y a beaucoup d'ivrognerie ici, enlevant la moitié du travail des classes laborieuses, pour la société, et pour elles-mêmes. . . . Ceux qui nous informent de ces choses sont des gens qui voyagent beaucoup, et qui ne sont ni fanatiques ni dévots, et en ont vu assez pour nier totalement la théorie que la sobriété est pratiquée par le peuple des contrées vinicoles.»

Un correspondant de l'«Alliance News», Manchester, Angl., écrivait dernièrement de France: «Le fait est que nous voyons tous les jours des personnes ivres, chancelant dans les rues de la ville et en dehors. Nous vîmes un homme, parmi une troupe bruyante, qui fut presque écrasé par un char de vin, et qui était tellement ivre qu'il ne pouvait que se rouler. . . . Or, nous vîmes sept hommes ivres dans les rues, en ce seul jour. Je pensai qu'on ne devait pas nous inviter à admirer la sobriété en France.» Il donnait encore un passage d'un journal, où il était raconté que le soir précédent, dans un des théâtres de la ville, lorsque les spectateurs eurent attendu avec impatience, le directeur s'était avancé et avait annoncé qu'on ne pourrait pas jouer ce soir-là, parce que plusieurs artistes étaient complètement ivres et incapables de paraître sur la scène.» Un tel état de choses n'indique pas un peuple remarquablement sobre.

Charles Dickens dit: «Les cabarets sont les écoles et les chapelles des pauvres en France. Histoire, morale, politique, jurisprudence et littérature, dans des formes iniques, sont enseignées dans ces collèges, où des professeurs de mal donnent continuellement des leçons, et où chaque nuit on y chante des hymnes aux démons de la démoralisation. Dans ces repaires de la pauvreté, le vol est enseigné comme la moralité de la propriété, le mensonge comme langage, et l'assassinat comme la justice du peuple. C'est dans la taverne qu'on enseigne au cocher à envisager comme héroïque de tirer sur l'homme de classe moyenne qui lui dispute sa course. C'est dans le débit de vin que l'ouvrier apprend à admirer l'homme qui poignarde sa maîtresse infidèle. C'est dans le débit de vin que le sort du maître qui diminue le salaire de ses ouvriers est prononcé. Le débit de vin engendre dans son atmosphère fiévreuse et sa peste d'envie et de vengeance, les hommes de crime et de révolution. La faim, dit le proverbe, est un mauvais conseiller; mais la boisson est pire.»

M. E. N. Kirk, pasteur à Boston, qui de-

meura quelque temps en France dit: «J'en'ai jamais vu une telle ivrognerie systématique, comme je le vis en France, pendant un séjour de seize mois. Les Français y vont comme à leurs affaires. Je n'ai jamais vu tant de femmes ivres.»

John Plummer, écrivain de l'«Alliance News», confirme ce qui précède par ses propres observations à Paris, et il ajoute: «C'est vers minuit que l'ivrognerie devient le plus visible à Paris. Les cafés sont remplis de groupes bruyants, querelleurs et quelquefois outrageants, qui font à peine silence lorsque la police fait brusquement apparition, pour avertir les tenanciers que l'ordre doit être maintenu, car la police est très-strictement à cet égard. . . . Les habitudes de fréquenter les différents cafés et cabarets, à minuit, correspondent tout-à-fait à la coutume qu'ont les Anglais de remplir les maisons publiques à la même heure. A cet égard, il n'y a point de différence entre les deux contrées. . . . Pendant les quelques semaines qui précèdent le carême, Paris présente un tableau d'ivrognerie presque sans parallèle. Les infâmes orgies dont beaucoup de cafés et de cabarets sont alors la scène, sont telles qu'on ne peut les croire. . . . C'est l'impudicité et l'ivrognerie sous l'aspect le plus vil.»

Un correspondant du «Républicain», de Chicago, écrivait dernièrement depuis Paris: «La malédiction de l'ouvrier parisien est le vin. . . . L'idée généralement adoptée est que le peuple des pays vinicoles ne s'enivre pas; et je confesse que je le croyais d'abord, avant d'avoir vu réellement la vie du commun peuple; mais c'est une folie de croire cela. Ils s'enivrent ici—ils s'enivrent de vin—tout autant que le peuple de n'importe quel pays.»

Un membre de l'Académie Nationale française, en 1850, le comte de Montalambert, dit: «Là où il y a un débit de vin, là sont les éléments de maladie, et la terrible source de tout ce qui est en inimitié avec les intérêts des ouvriers.»

Dernièrement, Joseph Weed, de San-Francisco, écrivait au journal, «National Temperance Advocate»: «Il n'y a probablement point de village dans l'Etat où le vin ait été fait, qui n'ait été témoin de la chute graduelle des individus et des familles dans l'intempérance et la mendicité, surtout parmi ceux qui sont occupés à faire le vin. Les membres des églises, aussi bien que d'autres, sont tombés par la même cause, et se sont perdus corps et âme.»

L'éditeur du journal californien, le «Libérateur», écrivait: «Il a été montré que la culture de la vigne dans l'El Dorado comptée comme élément de richesse, est une tromperie et un piège—elle a seulement préparé la voie à la pauvreté et à l'ivrognerie. Ces faits ne peuvent pas être cachés plus longtemps, et quand ils seront connus, la culture de la vigne et la fabrication du vin seront condamnés.»

Correspondance.

TRAVAIL MISSIONNAIRE

—SUR—

LES VAISSEAUX EN ANGLETERRE

CHER FRÈRE ANDREWS:—Peut-être que cela pourrait intéresser vos lecteurs d'apprendre ce qui a été fait par l'envoi de nos publications dans différentes contrées pendant le trimestre qui finit en juillet 1881.

Nous avons visité pendant ce trimestre 88 vaisseaux en destination pour différents ports, comme suit: pour l'Angleterre 33, pour l'Amérique 12, pour la Norvège 4, pour le Danemark 2, pour les Indes 14, pour les Antilles 6, pour le Brésil 3, pour le Cap de Bonne-Espérance 2, pour l'Irlande 2, pour l'Ecosse 2, pour la principauté de Galle 3, pour la Suède 3, pour l'Ile du Prince Edouard 1, pour l'Italie 1.

Treize cents quatre-vingt quinze (1,395) journaux et 23,560 pages de traités ont été placés sur ces vaisseaux.

Soixante-trois paquets de nos divers journaux ont été pris par les officiers de ces divers bâtiments et remis à des personnes sérieuses dans les ports des contrées suivantes: Antilles, Indes Orientales, Amérique du Sud, Brésil, Cap de Bonne-Espérance, Australie, les Barbades.

Ce sont ici les ports: Jacmel, Kingston Port-au-Prince, Colon, Simon, Grey-Town, Tobago, Trinidad, Demerara, Ste-Lucie, Martinique, Dominica, La Guadeloupe, St-Kitt, St-Thomas, Porto-Rico, St-Domingue, St-Vincent, Grenade, Samand, Porto-Plata, Porto-Gabello, Carril Vige, Lisbonne, Pernambuco, Maccio, Bahia, Rio-de-Janeiro, Montevideo, Buenos-Ayres, Cap Vert, Gibraltar, Malte, Port-Saïd, Suez, Aden, Bombay, Galle, Madras, Calcuta, Penang, Singapour, Shanghai, Queensland, Ile de la Sonde, Adélaïde, Melbourne, Sidney, Madère, Ste-Hélène, Cap-Town, Bay de Mossel, Port Elisabeth, Port-Alfred, Port-Est, Londres, Durham, Mozambique et Zanzibar.

Par ceci, le lecteur peut se faire une idée de l'étendue de notre œuvre. Nous avons envoyé 131 exemplaires des SIGNES DES TEMPS dans les contrées où la langue française est parlée.

Des vaisseaux allemands s'arrêtent ici chaque semaine, pendant leur traversée pour l'Amérique. Des centaines d'émigrants d'Allemagne, de Suède, de Danemark et de Norvège remplissent les vaisseaux à vapeur. Durant le dernier trimestre, plus de 17,000 pages de traités ont été achetées par eux, outre des journaux allemands, suédois et danois. Ces publications sont transportées dans toutes les parties des Etats-Unis et du Canada, et seront lues par des amis et par des voisins; mais le résultat n'en sera pas connu dans cette vie.

On pourrait citer bien des faits intéressants, mais je ne mentionnerai que ce qui suit: Je montai à bord d'un vaisseau venant de la mer Rouge et je donnai un exemplaire des *Signs* à un matelot, lorsqu'il me dit qu'ils avaient lu ce journal. Je leur dis qu'il s'imprime à Londres un journal portant ce titre; mais ils dirent que le journal qu'ils avaient lu contenait des articles de Mme. White, et je dus croire ce qu'ils me disaient. Mais je fus surpris de les entendre dire que cinq exemplaires avaient été placés sur leur vaisseau par le Dr. Ribton, à Alexandrie, et cela avait excité leur intérêt pour la vérité. L'un d'entre eux avait été troublé pendant des années à l'égard de la question du Sabbat, et ne pouvait arriver à une solution jusqu'à ce qu'il reçut les *Signs*. Il m'acheta votre traité «Onze Sermons», et il désira se pourvoir de publications qu'il placerait dans des salles de lectures ou dans tout autre lieu où il passerait, et où il serait avantageux à la propagation de la vérité. Sur un autre vapeur, on me dit qu'il y avait là dix Arméniens, dont l'un était ministre, allant en Amérique, et qu'ils observaient le septième jour comme Sabbat.

C'est ainsi que le Seigneur accorde ses faveurs à ceux qui descendent à la mer sur des vaisseaux, et la vérité se répand sans

frais pour nous, dans tous les ports de mer du monde. J'ajouterai que tous les membres de notre église de Southampton sont bien encouragés dans la poursuite de l'œuvre commencée. Notre pasteur, M. Loughborough tient des réunions tant à Woolston qu'à Southampton; de temps à autre, quelques personnes sont baptisées, et il est très-encouragé.

WM. INGS

Southampton 8 juillet 1881.

École du Sabbat.

QUESTIONS BIBLIQUES

POUR ÉCOLES ET FAMILLES.

LEÇON II.

LE GRAND DRAGON ROUX.

1. PUISQUE la vraie Eglise est symbolisée par une femme vertueuse, que représenterait donc une femme corrompue comme symbole?—Une église fausse ou apostate.
2. Qu'apprenons-nous dans Apoc. 17:6, concernant cette église corrompue qui est appelée Babylone?—Que ce devait être une puissance qui persécuterait les saints avec une grande cruauté.
3. Quelle église apostate s'est rendue célèbre par la persécution continuelle qu'elle a exercée contre le peuple de Dieu?
4. Que doit donc dénoter le terme Babylone?
5. Sur quoi était assise la femme que Jean vit dans Apoc. 17?
6. Donnez une description de la bête?
7. Quel symbole ayant dix cornes voit-on dans le chap. 7 de Daniel?
8. Qu'est-il dit des dix cornes de cette grande et terrible bête? Dan. 7:24.
9. Qu'est-il dit des dix cornes de la bête sur laquelle la femme est assise? Apoc. 17:12.
10. Quel symbole ayant sept têtes et dix cornes voit-on dans le chap. 12 d'Apocalypse?
11. Qu'est-ce que le grand dragon roux essaya de faire à l'enfant aussitôt qu'il fut né?
12. Qu'est-ce que le roi Hérode essaya de faire à l'enfant Jésus aussitôt qu'on sut qu'il était né à Bethléem de Judée? Mat. 2.
13. Par qui Hérode avait-il été nommé gouverneur de la Judée?—Par l'empereur romain.
14. Par quelle autorité le Sauveur fut-il finalement crucifié?—Par l'autorité de Ponce Pilate, gouverneur romain.
15. Quelle est la religion qui prévalait dans l'empire romain, au temps de notre Sauveur?—La religion païenne.
16. Alors, que doit représenter le grand dragon roux?—Rome païenne; car elle a accompli la prophétie en essayant de détruire le Fils de Dieu.

LEÇON III.

LA BÊTE SEMBLABLE AU LÉOPARD.

1. Quel symbole ayant sept têtes et dix cornes voyons-nous dans Apoc. 13?
2. Faites la description de cette bête. Répétez les versets 1 et 2.
3. Qu'est-ce que cette bête reçoit du dragon?
4. Puisque le dragon représente Rome païenne et puisque son pouvoir et son trône furent donnés au léopard, que doit représenter le léopard?—Quelle forme de l'empire romain.
5. Qu'est-il dit de cette bête au verset 5?
6. A quel symbole de telles paroles sont-elles appliquées dans Dan. 7:8, 20?
7. Qu'est-il dit de l'œuvre de la bête dans Apoc. 13:7?
8. Qu'est-il dit de l'œuvre de la petite corne dans Dan. 7:21.
9. Qu'est-il dit des paroles de la bête? Apoc. 13:6?
10. Qu'est-il dit des paroles de la petite corne? Dan. 7:25.
11. Pendant combien de temps le pouvoir de la bête devait-il durer? Apoc. 13:5.
12. Pendant combien de temps la petite corne aurait-elle le pouvoir de détruire les saints? Dan. 7:25.
13. Quel doit être le sort de la bête?—Elle devait aller en captivité. Apoc. 13:10.
14. Quel devait être le sort de la petite corne?—Sa domination devait lui être ôtée, et elle devait être consumée jusqu'à en voir la fin. Dan. 7:26.
15. A quoi succéda la petite corne?—Elle succéda à Rome païenne représentée par la grande et terrible bête, avant que la petite corne poussât sur elle. Dan. 7.

16. Alors qu'en devons-nous conclure?—Que puisque le léopard d'Apoc. 12 et la petite corne de Dan. 7 existent en même temps, ont les mêmes traits caractéristiques, font la même œuvre, prononcent les mêmes paroles, durent le même temps et ont le même sort, ils doivent représenter la même chose.

17. Qu'est-ce qu'il a été montré que représente la petite corne de Daniel 7?—Rome papale.

18. Comment le dragon (Rome païenne) donna-t-il son pouvoir à la bête (Rome papale)?—L'empereur Constantin fut nominativement converti au christianisme, et le pouvoir du gouvernement qui, jusqu'alors, avait soutenu la religion PAÏENNE et son culte, fut employé dès lors à soutenir et à protéger la religion CHRÉTIENNE et son culte; et l'Eglise chrétienne se corrompant par l'introduction de fausses doctrines et de formes de cultes tirées du paganisme, se transforma, et devint ce qu'on appelle la PAPAUTÉ, retenant le pouvoir civil en sa faveur, par lequel elle fut capable d'exercer une terrible persécution contre tous ceux qui ne se conformaient pas à son culte.

LEÇON IV.

AUTRES SYMBOLES DE L'EMPIRE ROMAIN.

1. Que représente le grand dragon roux avec sept têtes et dix cornes, dans Apoc. 12:3, 4?—Rome païenne.
2. Quelle preuve pouvez-vous en donner?
3. Que représente le léopard avec ses sept têtes et dix cornes, dans Apoc. 13?—Rome papale.
4. Quelle preuve pouvez-vous en donner?
5. Qu'entend-on par Rome païenne?—L'empire romain durant la période où le paganisme était la religion principale, et était soutenue par le gouvernement civil.
6. Qu'entend-on par Rome papale?—L'empire romain durant la période pendant laquelle la religion papale prévalut, et fut soutenue par le pouvoir civil.
7. Y avait-il une distinction parfaite entre Rome païenne et Rome papale dans la prophétie du deuxième chapitre de Daniel?
8. Comment Rome païenne est-elle représentée dans le septième chapitre?—Par la grande et terrible bête dans sa première forme, et avant que la petite corne s'élevât.
9. Comment Rome papale est-elle représentée dans ce chapitre?—Par la bête, dans sa seconde forme, après que la petite corne s'est élevée, la petite corne représentant spécialement le pape, avec ses adhérents qui furent les instigateurs de la persécution, et qui furent soutenus et aidés par le pouvoir civil.
10. Dans la prophétie du chap. 8 de Daniel, est-il fait une distinction entre Rome païenne et Rome papale?
11. La petite corne du chap. 8 représente-t-elle exactement la même chose que ce qui est représentée par la petite corne du chap. 7?
12. Quelle différence y a-t-il?
13. Comment la forme païenne de l'empire romain est-elle représentée dans le livre de l'Apocalypse?
14. Comment la forme papale est-elle représentée?

G. H. BELL.

NOTRE CONFÉRENCE ANNUELLE.

NOUS ne pouvons pas fixer le jour de notre assemblée dans ce numéro des SIGNES, mais il serait bon que nos amis, dans chaque localité, préparassent leur rapport concernant leur église, leur école de Sabbat et l'état financier de l'église, de sorte que toutes ces affaires soient prêtes.

LE Président des Etats-Unis semble se rétablir peu à peu de ses dangereuses blessures. Tout paraît bien aller, quoiqu'il ne soit pas hors de danger. Le peuple des Etats-Unis lui porte un profond intérêt.

NOTRE JOURNAL était presque composé lorsque nous avons reçu la lettre de M. le prof Cramer; c'est pour cela que nous avons été obligés de changer nos arrangements ordinaires et de laisser quelques articles pour faire place à cette correspondance.

SOMMAIRE.

	PAGE
ARTICLES VARIÉS.—Derniers Jours et Mort de Martin Luther.	209
La Parole du Trésor Caché etc.,	210
Un Vieil Arbre et ses Fruits.	212
Recette pour faire du Vin non fermenté.	213
Les Anges ne fument pas.	213
Païens Civilisés.	213
A LA JEUNESSE.—Alexandre le Grand.—La Campagne en Asie-Mineure.	214
ARTICLES DES RÉDACTEURS.—Le Caractère de Timothée.	216
Relation entre la Loi et la Grâce de Dieu.	216
Pensées Critiques et Pratiques sur l'Apocalypse.—Exp. du Chapitre 18:1-3.	219
Une Conversation concernant la Destinée de l'Homme.—Examen de Jude 7 et de Luc 20:37, 38.	220
Notre Conférence Annuelle.	223
Avis.	223
Seconde Lettre de M. le Professeur Cramer avec Réponse.	224
TEMPÉRANCE.—Est-il bon d'acclimater la Vigne dans le Pays?	221
CORRESPONDANCE.—Travail missionnaire sur les Vaisseaux en Angleterre.	222
ÉCOLE DU SABBAT.—Questions Bibliques.	206

PETITES CHOSES.

LA vie est composée de petites choses. Celui qui traverse un continent doit aller pas après pas; celui qui écrit un livre, doit le faire phrase après phrase; celui qui apprend une science, doit s'en rendre maître fait après fait, et principe après principe. De quoi est composé le bonheur de la vie? De petites complaisances, de petits services de paroles agréables, de sourires joyeux, de lettres amicales, de bons souhaits et de bonnes actions. Les petites choses qui composent notre vie se présentent chaque jour et à chaque heure. Si nous faisons que les événements de notre vie soient agréables et bons, alors, la vie entière est agréable et bonne.—*Extrait.*

AVIS.—Avec le numéro de septembre, nous prendrons le remboursement postal pour le volume qui a commencé au mois de Juillet. Nous avons cette confiance que nos amis répondront avec plaisir à notre demande, car notre œuvre nécessite l'emploi de toutes nos ressources. S'il est quelques lecteurs dont la position soit telle, qu'ils ne puissent pas payer leur abonnement, nous continuerons à leur envoyer Les SIGNES, s'ils veulent nous en aviser, et nous dire s'ils souhaitent les recevoir. Nous avons assez de foi en leur honnêteté pour croire que, si à l'avenir, ils sont capables de payer quelque chose, ils le feront. Personne ne doit donc discontinuer à recevoir son journal, s'il désire le recevoir.

Nous avons reçu *La Tempérance* pour le trimestre écoulé. Cette revue contient un grand nombre d'articles instructifs et intéressants. Chaque numéro est digne d'être lu, à cause des faits et des statistiques qu'il présente concernant l'usage des liqueurs alcooliques et des questions nombreuses qui s'y rattachent.

L'Ami de la Maison et *Le Rayon de Soleil* sont des bienvenus parmi nos échanges. Ils sont bien l'un et l'autre ce que leurs noms impliquent, et sont adaptés pour intéresser tous les membres de la famille. Adresse: 4 Place du Théâtre-Français, Paris.

LES SIGNES DES TEMPS

Le septième jour est le repos de l'Éternel, ton Dieu.

BALE (SUISSE), AOUT 1881.

CORRESPONDANCE INTÉRESSANTE.

—UNE—

SECONDE LETTRE DU PROF. CRAMER
AVEC RÉPONSE.

GENÈVE le 28 juillet 1881.

[A Monsieur le Rédacteur des SIGNES DES TEMPS.]

HONORÉ MONSIEUR:—

En insérant dans votre No. de Juillet ma lettre du 23 Janvier, vous avez bien voulu me consacrer sept vastes colonnes, une dissertation en six chapitres, dont le dernier a sept points, sur un ton de courtoisie, mais vous avez totalement oublié qu'une question vous était adressée, claire et précise, qui était l'objet même de ma lettre.

Comme vous m'aviez envoyé votre feuille libéralement, je pense dans l'intention de m'éclairer, j'ai désiré l'être réellement, et je vous ai posé une question, non pas de détail, mais portant sur le cœur même de votre système.

Aujourd'hui je ne réclame pas contre tout ce que vous m'attribuez, je ne discute pas, je n'affirme ni ne conteste quoi que ce soit, je reproduis tout simplement mon interrogation, sous une forme qui me permette d'espérer une RÉPONSE puisqu'il n'y aura rien à RÉFUTER. La voici donc dans toute sa simplicité: Accepteriez-vous dans votre Eglise, OUI ou NON, un homme, qui, appuyé sur le Décalogue sanctionnerait pratiquement l'esclavage, tel qu'il existait en Israël (Exode XXI: 20, 21)?

Quand on aspire à instruire et à réformer l'Eglise par le Décalogue, et qu'on émet constamment contre des frères la grave accusation de „désobéissance à la loi de Dieu,“ il est impossible qu'on ait besoin de longs développements ou de longues réflexions, et qu'on se refuse à articuler un „OUI“ ou un „NON“ bien franc et bien sonore vis-à-vis de quelqu'un auquel on a offert l'instruction et qui la réclame.

Recevez, Honoré Monsieur, l'assurance de ma considération et de mon dévouement, en Celui que nous désirons tous deux servir. G. CRAMER.

DANS une certaine occasion, les Phariséens envoyèrent leurs disciples à Christ pour lui proposer une question à laquelle ils lui demandèrent de répondre par *Oui* ou *Non*; et ils pensaient que dans l'un ou l'autre cas, Christ serait pris au piège. S'il eût dit que c'était permis de payer le tribut à César, il se serait aliéné la nation juive. S'il avait dit que ce n'était point juste de donner le tribut à César, il eût été saisi par le gouvernement romain. Mat. 22: 15-17.

Lorsque nous avons lu la première lettre de M. le prof. Cramer, nous ne supposions pas que son désir spécial était de recevoir une simple réponse, *Oui* ou *Non*, mais nous pensions qu'il désirait que nous examinions la base même de la difficulté qu'il suggérait. Nous avons cru lui être agréable en lui montrant que la servitude à laquelle il est fait allusion dans le décalogue, n'avait rien en elle qui fût injuste ou cruel, et que le décalogue lui-même, à la lumière du Nouveau Testament, est saint, juste et bon; qu'il condamne toute espèce de péché, et ne peut être accompli que par la parfaite charité.

Il semble que nous nous sommes trompés. M. le prof. C. ne désirait pas que nous montrassions la différence entre la servitude permise par Dieu et l'esclavage moderne. Il désirait seulement que nous répondissions, *Oui* ou *Non* aux questions qu'il proposait. Or, tout lecteur de notre journal peut voir que si nous avons répondu de la manière qu'il désirait, sans avoir d'abord donné la signification de la servitude en question, nous nous serions tout autant livrés à sa merci que Christ ne se fût livré à la merci des pharisiens. Car, tandis que nous comprenons que la servitude permise parmi les Hébreux n'était pas une peine sans salaire, et n'avait en soi aucun élément de cruauté, M. C. la suppose

évidemment être la même que l'esclavage moderne, institution renfermant tous les éléments de méchanceté. Donc, si nous avons simplement répondu *Oui* à sa question, si la servitude permise chez les Hébreux est soutenue par la loi morale, il aurait dit que nous enseignons que la loi morale soutient l'esclavage moderne. Aurions-nous dit simplement *Non* à sa question, il aurait dit: «Alors vous reconnaissez que le quatrième et le dixième commandement n'appartiennent pas à la loi morale.» Dans les deux cas, il nous aurait condamnés par nos propres paroles, parce que la signification de la servitude en question n'ayant pas été préalablement définie et arrêtée, aurait été interprétée par lui, non point par ce que nous entendons par elle, mais d'après ses propres idées. Par conséquent, sa plainte de ce que, au lieu de répondre à ses questions par *Oui* ou par *Non*, nous sommes entrés dans un examen étendu du sujet, est tout à fait injuste, comme il doit s'en apercevoir lui-même, après réflexion, et il en est précisément de même avec sa dernière question.

Pour éviter tout mal-entendu à l'égard du terme «esclavage», employé par M. C., dans la question qu'il propose par la lettre ci-dessus, et pour qu'on nous comprenne bien, nous voulons supposer un cas de nos jours, précisément le même dans sa nature, que la servitude qui existait une fois, par la permission de Dieu, chez les Hébreux. Après avoir cité un cas qui ne peut être mal compris, nous voulons donner à M. le prof. Cramer l'espèce de réponse qu'il désire aux deux questions qu'il propose dans sa première lettre, et à celle qu'il propose dans la lettre ci-dessus.

Nous voulons donc supposer qu'un individu ou une famille doit plusieurs années de travail à un riche voisin, en paiement d'une juste dette, et que, pour payer cette dette, ils s'engagent à servir pour un certain nombre d'années. Le créancier de son côté, s'engage à leur fournir la nourriture et les vêtements durant ce temps, et ensuite de cet arrangement, il les reçoit chez lui comme membres de sa famille pour cette période. Nous voulons supposer qu'il n'a pas le droit de les punir plus qu'il ne peut punir sa propre famille; et que, s'il commet quelque acte de violence sur eux, ils sont, en vertu de ce fait, déchargés de toute obligation de le servir à l'avenir. Nous voulons supposer aussi qu'il n'a pas le droit de vendre ou de transférer ces personnes dans une autre famille, son droit étant limité à l'usage de leur travail. De plus, il est entendu que ces personnes ont le droit de paraître en tout temps devant le magistrat, et témoigner contre l'homme auquel elles doivent, et que leur témoignage a la même valeur que celui d'autres personnes.

Le cas supposé représente bien la servitude que Dieu sanctionna chez les Hébreux. Maintenant, nous voulons répondre directement aux trois questions posées par M. C. dans ses deux lettres. Nous divisons la première question en deux, parce que cette question, telle qu'il l'exprime, attribue au maître le droit de trafiquer de ses serviteurs.

1. La loi morale sanctionne-t-elle les réclamations de ce créancier au travail de ces personnes? OUI. 2. Lui donne-t-elle le droit de vendre ces personnes? NON. 3. Cet homme doit-il observer le Sabbat, et faire que ces personnes, pendant qu'elles sont à son service, quittent leur travail en ce jour-là? OUI. 4. Accepterions-nous un tel homme comme membre de notre église? OUI, si nous avons des raisons de croire qu'il est converti à Dieu.

L'importance de définir exactement ce que

nous entendons par servitude chez les Hébreux, et d'illustrer notre pensée par un exemple qui ne peut être mal compris, en répondant aux questions de M. C., se voit par le fait que, à la fin de sa dernière question, il cite Ex. 21: 20, 21. Il ne donne aucune explication de ce passage, mais on ne peut douter qu'il le cite pour montrer que l'esclavage chez les Hébreux était cruel, et que cette cruauté avait pour base l'idée que les êtres humains, dans la servitude, n'étaient qu'une marchandise. Ce passage se lit ainsi: «Si quelqu'un a frappé son serviteur ou sa servante d'un bâton, et qu'il soit mort sous sa main, on ne manquera point d'en faire la punition. Mais s'il survit un jour ou deux, on n'en fera pas la punition, car c'est son argent.»

On doit observer que ces paroles sont adressées aux magistrats ou juges, et ont pour but de les diriger dans leurs décisions. Ni ce passage, ni aucun autre ne donnent au maître le droit d'user de violence envers ses serviteurs; car les versets 26 et 27 montrent que si le maître infligeait quelque cruauté à ses serviteurs, il perdait tous ses droits à leurs services. Mais Dieu savait que des cas de cruauté arriveraient, car les Hébreux étaient en général inconvertis. Si le serviteur mourait au moment où il était battu par son maître, il était juste que les magistrats le considérassent comme un cas de meurtre, dont le maître devrait répondre de sa propre vie. Mais s'il vivait un jour ou deux après la punition, son maître ne devait pas être rendu responsable de sa mort, car il est dit: «c'est son argent.»

Ceux qui désirent faire paraître la servitude chez les Hébreux, injuste et cruelle, se saisissent de ces paroles avec empressement. Le maître, disent-ils, ne devait pas être puni pour avoir tué son serviteur, parce que ce serviteur n'était que de la marchandise, que le maître avait le droit de le détruire, si cela lui plaisait. Si c'était la vraie interprétation de ce passage, alors la servitude chez les Hébreux était certainement un des plus grands crimes. Mais quiconque veut réfléchir sérieusement sur ce passage et les versets qui s'y rapportent, verra que cette interprétation est absolument fautive. 1. Si le maître faisait perdre même une dent, son serviteur devenait libre. 2. Si le serviteur mourait au moment où le maître le punissait, ce dernier était accusé de meurtre volontaire. Il est donc certain, qu'aux yeux de Dieu, la vie du serviteur était tout aussi précieuse que celle d'une autre personne.

Quelle est donc la signification de ces paroles? La réponse est que si le serviteur vivait un ou deux jours après sa punition, on pouvait raisonnablement douter que sa punition fût la cause de sa mort. Et quand il est assigné comme raison que le maître ne doit pas être puni, parce que c'est son argent, cela veut dire que la vie de son serviteur représentait la somme qu'il devait à son maître, et c'était au plus haut degré déraisonnable de croire que le maître voulût tuer son serviteur, lorsque en faisant cela, il eût perdu toute la somme qu'il lui devait.

Mais pourquoi faut-il que nous défendions la justice de Dieu, ou l'excellence de sa loi morale? M. le prof. Cramer n'a-t-il pas le même intérêt à le faire que nous? Et la vérité du Nouveau Testament elle-même n'est-elle pas renversée, si l'excellence de la loi de Dieu peut être niée avec succès?

Si la servitude sanctionnée par le dixième commandement était injuste et cruelle, comment St.-Paul pouvait-il dire que ce «commandement est saint, juste et bon»? Rom. 7: 7, 12.

J. N. A.